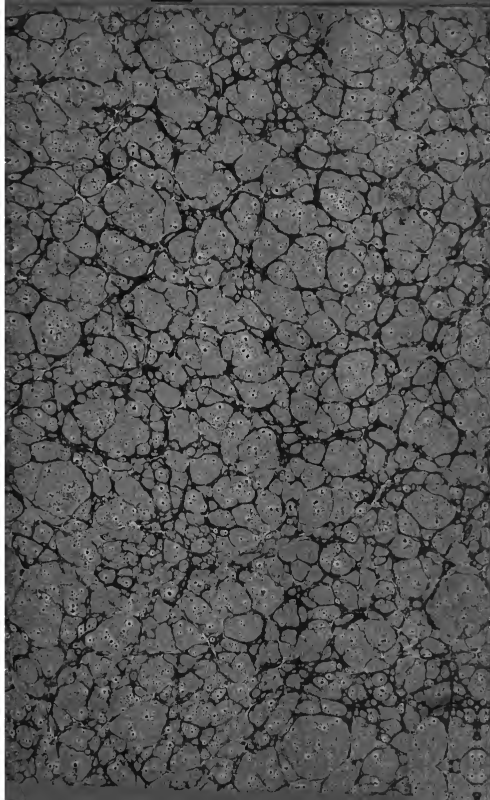
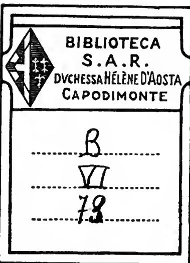


GALLIÆ
HELENÆ
AVGVSTÆ
DVCISSÆ
AN.DM.
EX LIBRIS
MCMV





LE

DUC D'ORLÉANS

PRINCE ROYAL

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce
Rue Saint-Benoit, 7.

1880


BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

LE

DUC D'ORLÉANS

PRINCE ROYAL

PAR

EUGÈNE BRIFFAULT





PARIS
ILDEFONSE ROUSSET
Libraire de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans
RUE RICHELIEU, 76
1842

PALERME. — PARIS.

— LYON. — ANVERS. — MASCARA. —

PORTES DE FER. — LE COL DU TENIAH.

— FONTAINEBLEAU. — NEUILLY.

— DREUX. —

Quel malheur pour notre famille; mais quel affreux malheur pour la France!

LA REINE.

CHAPITRE I.

Naissance. — Éducation. — Le premier grade.

1810 — 1830.

En essayant de rappeler dans quelques pages les principaux événements d'une existence si jeune d'années, mais déjà si riche de faits et si pleine d'espérances, nous n'avons voulu écrire ni un panégyrique, ni une oraison funèbre; nous n'osons pas même donner à ces lignes le titre de biographie. Seulement, nous avons réuni des notes puisées à des sources certaines; nous avons recueilli les souvenirs que laissent tomber avec des larmes les personnes qui étaient le mieux placées pour connaître et aimer le Prince; nous avons écouté les en-

tretiens de ceux qui, pour tromper leur douleur, causent avec tant de complaisance de ce qu'ils ont perdu. Puis, loin de toute précipitation, ne consultant que nos propres sentiments, émus encore par la terrible secousse qui a si violemment ébranlé tous les cœurs, nous avons pensé que ce qui avait pour nous tant d'intérêt ne saurait être indifférent aux autres.

L'avidité avec laquelle la curiosité publique recherche tout ce qui concerne l'objet de tant de regrets, nous a été un encouragement.

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI D'ORLÉANS naquit à Palerme, le 3 septembre 1810. Il reçut en naissant le titre de DUC DE CHARTRES, un de ceux que portaient les fils aînés de la famille d'Orléans. En 1830, lorsque Louis-Philippe d'Orléans, son père, fut appelé au trône des Français, il lui succéda dans le titre de duc d'Orléans, auquel fut ajouté celui de

PRINCE-ROYAL qui le désignait comme l'héritier présomptif de la couronne.

Malgré le caractère auguste de sa famille, on peut dire qu'il est né loin du trône; son père, marié à la princesse Marie-Amélie, fille de Ferdinand roi des Deux-Siciles, partageait l'exil de la famille de Bourbon. En 1810, Napoléon était à l'apogée de sa gloire et rien encore ne présageait les désastres de 1814; la famille même de la mère du jeune prince, reléguée en Sicile, voyait Joachim Murat assis sur le trône de Naples. Ses premiers regards et ses premières pensées trouvèrent de graves et redoutables enseignements.

Rentrée en France après les événements de 1814, la famille d'Orléans se trouva placée près du trône, mais sans y toucher; dans l'ordre des prévisions humaines, rien ne paraissait l'y appeler; tout, au contraire, semblait l'en éloigner. Cependant, la famille royale et les princes du sang, tel était

le titre que l'on donnait aux membres des branches cadettes, étaient unis par les liens de la fortune, de la parenté et de l'affection. Le Duc de Chartres, enfant de quatre ans, fut présenté par son père au roi Louis XVIII. La mère du jeune prince aimait à se parer de ce premier joyau ; et, comme pour le destiner au corps dont son père était le colonel-général, on lui faisait porter l'uniforme de hussard ; le pinceau de Gérard nous a conservé cette gracieuse image.

En 1815, le retour de Napoléon força de nouveau tous les Bourbons à quitter le sol français ; la famille d'Orléans alla en Angleterre ; elle ne revint en France que dans les premiers mois de 1816. Elle reprit son habitation au Palais-Royal.

Nous n'avons point à pénétrer dans les opinions politiques qui dirigèrent la conduite du chef de la famille d'Orléans ; son attitude fut celle d'un prince fortement

et sincèrement attaché aux institutions nouvelles, qu'ailleurs on subissait bien plus qu'on ne les acceptait. M. le Duc d'Orléans comprit que les princes n'étaient plus, comme autrefois, séparés de ceux auxquels ils pouvaient commander un jour, et il voulut que, de bonne heure, ses enfants fussent mêlés à la vie nationale, et à cette familiarité civile qui seule révèle, apprend et fait connaître les mœurs et les sentiments du pays. M. le duc de Chartres entra donc au collége de Henri IV. Au milieu de condisciples de tous rangs et de toutes conditions, il prit sa part de cette éducation publique que la France a toujours distribuée si libéralement.

La vie du collége est le meilleur apprentissage de la vie du monde ; elle a d'admirables franchises ; et nulle part l'égalité n'est plus complétement enseignée.

Il y eut d'abord, dans dé hautes régions, quelque surprise chagrine de cette résolu

tion d'un prince du sang mêlant ainsi son fils à la foule; mais l'opinion publique fut unanime pour approuver cette mesure; les écoliers, peu soucieux des rangs et des distinctions, n'éprouvèrent aucun embarras auprès de leur nouveau camarade, et celui-ci accepta gaiement la fraternité de leurs jeux et de leurs études.

Le duc de Chartres fut un élève distingué; il avait laissé ses titres à la porte du collége; dans les classes, pour les maîtres et pour ses camarades, il ne portait que son nom de famille; il s'appelait d'Orléans.

Nous ne compterons pas les succès qu'il obtint. Hélas! ces trophées de son enfance, ces couronnes si chères aux plus vieux souvenirs, sa mère les a gardées; et ce qui faisait sa joie, son orgueil et son espoir, redouble maintenant son affliction.

Nous en appelons à la mémoire de tous ses condisciples; on ne flatte pas au collége, tous le chérissaient; tous regrettent

aujourd'hui celui dont ils ont tant de fois applaudi les succès.

Les études du jeune prince furent très-étendues; elles embrassaient l'enseignement classique des langues anciennes et des Humanités, celui de la Rhétorique et de la Philosophie; l'histoire, la géographie, les mathématiques et les sciences, formaient le complément de cette instruction universitaire. De studieux loisirs l'initiaient aux langues vivantes; il apprit en se jouant l'italien, l'anglais et l'allemand, idiomes avec lesquels les phases de sa vie d'enfant l'avaient déjà mis en contact.

Il n'est pas un seul camarade de d'Orléans qui ne soit resté l'ami de S. A. R. M. le duc de Chartres et du Prince-royal; c'est le meilleur de tous les éloges; le collége de Henri IV vient de prendre le deuil; il a perdu un de ses fils bien-aimés.

La jeunesse de M. le duc de Chartres continua avec application ce travail de tous

les instants; la gymnastique du corps accompagnait celle de l'esprit; le Prince excellait à tous les exercices, et nous aurons l'occasion de revenir sur ce mérite, qui allait si bien à toutes ses autres qualités.

A dix-huit ans, il parcourut avec son père l'Angleterre et l'Écosse; il s'initiait ainsi doucement aux mœurs politiques des États constitutionnels; il se formait en même temps aux premiers rudiments de l'art militaire.

En 1829, à son retour en France, il fut nommé colonel du 1er régiment de hussards, dont il prit le commandement au camp de Lunéville.

Alors, il touchait à la fin de ces riantes années dont l'étude avait seule contenu les joyeux élans; il avait fait le premier pas dans la vie politique.

Qui de nous ne se rappelle ce jeune colonel, à l'uniforme si brillant et si coquet? Qui ne se souvient de ce prince que

tous les regards cherchaient dans les états-majors des fêtes militaires et dans les cortéges des cérémonies royales ?

La position du duc de Chartres à la tête d'un des régiments de l'armée était délicate ; la famille du Palais-Royal avait des relations amicales et fréquentes avec des hommes dont le talent et l'indépendance importunaient la cour ; pour les familiers du conseil intime, c'était un crime irrémissible. On pensa que le duc de Chartres céderait facilement à certaine impulsion ; mais on oubliait que son éducation ne l'avait préparé au commandement que par l'obéissance, et que c'était dans la stricte observation de ses devoirs qu'il voyait la plus sûre garantie de ses droits.

Il devint pour l'armée un modèle que les officiers et les soldats aimaient et admiraient, tant il avait dans les ressources de son esprit et de ses lumières et dans ses qualités personnelles, de quoi inspirer l'affection et le respect.

CHAPITRE II.

Revolution de juillet. — Arrivée à Paris. — Entrée à la Chambre des Pairs.—La Hollande. — Lyon.— Anvers.

1830 — 1835.

L'âge du duc de Chartres le séparait encore, sinon du sentiment politique, du moins de toute manifestation ; sans doute, son regard formé à une observation précoce voyait approcher la tempête et le danger; mais sachant concilier ce qu'il devait à la famille royale et à son pays, il remplissait avec honneur et avec éclat les fonctions qui qui lui étaient confiées ; il justifia les distinctions dont il avait été l'objet, la dignité de Pair de France et celle de chevalier des Ordres du Roi auxquelles, d'ailleurs, sa naissance l'appelait.

Il était en garnison à Joigny lorsqu'il apprit l'héroïque victoire du peuple de Paris, et le 1er août il arrivait au village de Montrouge, qui touche à une des barrières de la capitale. Là, s'apercevant de quelques difficultés, il protesta avec noblesse et avec énergie de son dévouement aux principes que la justice de la cause populaire avait fait triompher ; il offrit sa personne comme otage de ses sentiments.

On parla de passeports à demander pour lui à l'Hôtel-de-Ville, on craignait de le laisser pénétrer dans Paris, on semblait redouter l'égarement et l'exagération de la multitude ; dans la fougue de ses transports, disait-on, elle pouvait se porter à de funestes actes de violence contre un Prince qu'elle confondrait aisément avec ses ennemis. Le duc de Chartres comprit tout de suite que cette défiance était une injure gratuite pour cette population que la victoire avait faite si magnanime. Il demanda

et reçut des nouvelles de sa famille, et sans hésiter il retourna auprès de son régiment; il l'anima au feu de ses propres ardeurs, et le 3 août il faisait son entrée dans Paris, à la tête de ses soldats, les premiers qu'eût admis dans son sein la ville des Trois Journées; l'étendard tricolore flottait au-dessus des rangs.

Le sort du duc de Chartres avait vivement préoccupé les esprits; le zèle de quelques personnes s'était offert pour aller à la rencontre du Prince; il les ramena avec lui, au milieu des acclamations qui saluaient son entrée.

Six jours après, le duc d'Orléans, Louis-Philippe, était reconnu comme roi des Français; l'hérédité du trône était assurée à sa race, son fils prenait le titre de duc d'Orléans et celui de PRINCE ROYAL.

Ici commence pour ce jeune Prince une carrière nouvelle, ardue, formidable.

Jusque-là le duc d'Orléans n'avait peut-

être songé, en se rendant digne du rang qu'il occupait, qu'à échapper aux ennuis et à la lassitude morale qui accablent ceux que l'on appelle les grands de la terre. Il ornait son esprit, éclairait son intelligence et formait son cœur pour la satisfaction de sa propre conscience, et afin de ne pas rester au-dessous des bienfaits qu'il avait reçus de sa naissance ; il voulait, pour jouir dignement des biens qui lui étaient échus, prendre une autre peine que celle de naître ; mais il ne pouvait penser aux redoutables chances de la royauté.

Une fois qu'il eut arrêté son regard et sa pensée sur cet avenir, il donna à toutes ses actions un but grave et sérieux.

Ce fut alors que, profitant des droits de sa naissance et de la faculté que lui accordait la Charte de 1830, il siégea dans la Chambre des Pairs, et prit une part active aux travaux de cette assemblée politique.

Nous avons cru qu'il y avait dans cette

conduite une atteinte portée à la loi constitutionnelle, qui ne permet, même aux princes du sang l'entrée de la Chambre des Pairs qu'à l'âge de vingt-cinq ans; le Prince n'était âgé que de vingt ans. Plusieurs fois nous avons sans succès appelé la discussion sur ce point important; mais la Chambre ne voulut voir dans le duc d'Orléans qu'un pair du régime ancien, débarrassé des vieilles entraves qui s'opposaient à la présence des princes du sang, et jouissant du droit de siéger que lui accordait la constitution récente.

M. le marquis de Sémonville rendit à la Chambre des Pairs une parure dont le Sénat et l'Empire s'étaient jadis enorgueillis; il s'agissait de drapeaux pris par nos armées. En 1814 et en 1815, tous ces glorieux lambeaux avaient été à la hâte jetés dans un grenier; on s'en souvint, et on les rétablit dans leur poste triomphal. A ce sujet, M. le duc d'Orléans, présent à la séance et inter-

pellé par M. le grand référendaire, prononça des paroles pleines de sens et de noblesse, éloignées de toute jactance, exemptes de forfanterie, mais remplies de fermeté et de courage.

Lorsque le duc d'Orléans connut le projet adopté par le gouvernement de faire avancer des troupes en Belgique et vers la Hollande, il demanda instamment, et il obtint, le commandement d'une brigade. Le jour de son départ, il alla au quartier de cavalerie du quai d'Orçay où était caserné son régiment; il prit congé de ses soldats qu'il appelait ses camarades, et il leur donna rendez-vous sur le champ de bataille.

Cette expédition ne fut qu'une promenade militaire.

Quand les ouvriers de Lyon firent peser sur cette malheureuse cité tous les maux de l'insurrection et de la guerre civile, ce fut le duc d'Orléans qui s'adressa le premier à M. le maire de Lyon, afin de le prier de se

joindre à lui pour que le roi, son père, lui confiât la pacification de cette ville, que l'ordre et le travail rendent si opulente et que l'oisiveté et le désordre rendent si misérable.

On sait avec quelle aménité il accomplit cette mission de paix et cette tâche de consolation; aux côtés du maréchal Soult, ce vieux lion qui représentait si bien la force, le jeune Prince faisait rayonner l'espérance et le pardon; à ses paroles les haines s'éteignaient et l'on croyait à des jours meilleurs.

A Anvers, au siége de la citadelle, le Prince-royal marcha sous les ordres du maréchal Gérard; il sollicita l'honneur d'ouvrir la tranchée; on ne pouvait lui refuser cette préséance dont il se montrait si jaloux. Pendant toute la durée des opérations, on le trouve partout où le danger se manifeste; il excite le zèle des travailleurs, il soutient la patience du soldat, il le console de ses souffrances en les partageant. Il pratique l'art

de la guerre en l'étudiant; comme si l'instinct militaire avait devancé en lui l'instruction, il étonne par la sûreté de ses mesures les plus vieux généraux. Il ne quittait la tranchée que pour surveiller les ambulances et les magasins, les manutentions et les hôpitaux; le bien-être du soldat est sa première pensée; il ne s'éloigne des combattants que pour s'occuper des blessés.

Le premier, il applaudit à tous les traits de courage; il a des éloges, des récompenses et des sympathies pour toutes les belles actions. Un jour, en parcourant la tranchée sous une grêle de balles, il sembla voir quelque émotion se manifester parmi les travailleurs. — « Soyez tranquilles, enfants, leur cria-t-il, les Hollandais tirent trop haut; voyez, ajouta-t-il en redressant sa belle taile et en montant sur le parapet, je suis plus grand que vous, et leurs balles ne m'atteignent pas. »

Jusqu'à cette campagne d'Anvers, le sol-

dat ne connaissait du duc d'Orléans que cette affabilité naturelle qui lui était propre ; il n'avait vu de lui que ses bonnes grâces de revue et d'inspection, et les qualités extérieures qui le charmaient; là, au milieu de ses peines, il vit que, dans ce chef et dans ce Prince, il avait un ami. C'était en effet le caractère distinctif de toute l'attitude militaire du duc d'Orléans; il aimait le soldat; et c'était à force de sollicitude et d'affection qu'il savait s'en faire aimer.

Dans le cours de ces notes, nous serons souvent ramenés sur ce point; les faits nous y conduiront à chaque pas.

EPISODE.

UN JEUNE ARTILLEUR.

Le 29 août 1830, Paris mit sur pied une armée ; cinquante mille soldats citoyens furent réunis dans le Champ-de-Mars ; la tenue des légions était splendide, la discipline irréprochable. Il semblait que, pour en faire sortir cette multitude en armes, un géant eût frappé du pied la terre.

Cette armée nationale s'était formée seule, et en attendant les lois qui promettaient de l'organiser, elle se présentait devant le souverain qui venait de monter sur le trône. Elle avait sa cavalerie et son artillerie.

Tous les citoyens s'étaient enrôlés.

Le duc d'Orléans, le seul des princes qui fût alors en âge de porter les armes, faisait partie de l'artillerie; il y continuait les traditions du collége; et il y préparait déjà les talents du général.

Nul, mieux que lui, ne se prêtait aux loisirs des veillées de garde; il s'adonnait à tous les jeux avec une bonté si calme et si simple qu'elle ne permettait pas qu'on violât certaines convenances dont il ne faisait souvenir les autres qu'en ayant l'air de se les rappeler pour eux-mêmes.

Ces nuits de l'artillerie, les matinées d'exercice, les rires des manœuvres, les grands bols de punch, les cigares éternels, les gais propos, les bons contes, les caricatures, mille traits qui frappaient haut, les saillies républicaines, les chansons, les plaisirs et les tribulations du bivouac du jeune artilleur de la garde nationale parisienne, étaient restés dans les souvenirs les

plus agréables du Prince. Il ne négligeait aucune occasion de les évoquer, et toujours cette mémoire était favorable à celui dont la présence ou les paroles la réveillaient.

C'est là aussi que la jeune génération avait appris tout ce qu'il y avait de bienveillant dans ce prince que toutes les positions trouvaient si promptement façonné à leurs exigences.

A la première revue du Champ-de-Mars, la batterie dont le duc d'Orléans faisait partie n'avait qu'un seul verre pour vider plusieurs bouteilles de vin; on exigea que le prince bût le premier; il céda; alors on se disputa le droit de boire après lui, et il voulut ensuite boire après tous les autres.

CHAPITRE III.

La Corse. — Mascara. — Les Portes de Fer. — Le col du Téniah.

1835 — 1840.

La destruction de la citadelle d'Anvers avait appris à l'Europe que la France n'avait rien perdu de ce qui avait porté si haut sa gloire parmi les nations. Le duc d'Orléans y avait révélé toutes les brillantes qualités que nos soldats demandent à leur général.

Le choléra, cet horrible fléau qui décimait Paris et la France, avait trouvé le Prince, non-seulement sans crainte pour lui-même, mais doux et compatissant envers les malades ; il avait parcouru les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris, comme il avait

parcouru les rues de Lyon, apportant partout l'espoir et le secours à cette désolation ; et là comme à Lyon, il avait vu le sourire saluer sa présence et ses paroles.

Il voulait toujours ignorer les complots qui menaçaient les jours de son père. « Il me semble, disait-il, qu'il y a dans ces pensées un crime de lèse-France. » Il n'avait rien changé à la sécurité de ses habitudes ; il avait repris ce qu'il nommait sa vie de bourgeois de Paris.

Mais, au milieu de cette apparente tranquillité et des joies paisibles de la famille, l'Afrique, les travaux, les peines et la vaillance de nos soldats, l'occupaient tout entier. En 1835, il témoigna le désir de parcourir la Méditerranée ; il alla en Corse, dans cette île qui rappelle un de ces noms qui ont rempli le monde. Ce voyage d'exploration fut tout bouillant de son enthousiasme pour Napoléon ; mais il observa avec attention les mœurs d'un peuple qu'il

ne connaissait pas. De l'île de Corse il passa en Afrique; là, il se mit sous les ordres du maréchal Clausel; il entra dans Mascara, et se plaignit d'une longue course accomplie sans combats. Mais il partagea avec la plus courageuse et la plus patiente énergie les fatigues et les privations de l'armée, Dans ces excursions militaires, il se plaisait aux doctes investigations; puis, avec une singulière vivacité de sentiment poétique, il rapportait tout à la patrie; c'était pour elle seule qu'il convoitait les trésors d'archéologie.

A Djimita, il fut frappé par la beauté et l'étonnante conservation des restes d'un arc de triomphe; il souhaitait que chaque partie de ces débris fût enlevée et numérotée de telle sorte que l'on pût emporter le monument et le reconstruire; il choisissait déjà la place de l'édifice sur le rivage français, et au-dessus de ces dépouilles de pierres, il faisait graver cette inscription :

« *L'armée d'Afrique à la France.* »

Il savourait avec délices le repos sous la tente avec la molle et rieuse indolence que les Français ont mise à la place de la froide impassibilité des Arabes; il séduisait les chefs de ces contrées par la générosité de ses manières; et, tout en se montrant curieux d'armes, de chevaux, de vêtements de prix, il les comblait de présents qu'il déguisait adroitement sous la forme d'échanges.

En revenant de ces rudes pérégrinations, auxquelles il savait donner une physionomie si chevaleresque, il disait gaîment: « J'ai rendu visite à l'armée. »

Combien nous regrettons que le court espace réservé à ces notes ne nous permette pas de parler avec quelque étendue de cette expédition aux Portes-de-Fer, qui a fourni une des plus belles pages des fastes de notre armée d'Afrique.

« Ces grandes murailles calcaires, dit un des témoins de ce fait d'armes, de huit cents

à neuf cents pieds de hauteur, tout orientées, à l'est, de dix degrés nord, à l'ouest, de dix degrés sud, se succèdent séparées par des intervalles de quarante à cent pieds, qu'occupaient des parties marneuses détruites par le temps, et vont s'appuyer à des crêtes qu'elles coupent en ressauts infranchissables, et qu'il serait presque impossible de couronner régulièrement. Une dernière descente presque à pic, nous fit arriver au milieu du site le plus sauvage, où, après avoir marché près de dix minutes à travers des rochers dont le surplomb s'exhausse de plus en plus, et après avoir tourné à droite à angle droit dans le lit du torrent, nous nous trouvâmes dans un fond resserré, où il eût été facile de nous fusiller à bout portant du haut de ces espèces de murailles, sans que nous eussions rien pu faire contre les assaillants.

« Là se trouve la première porte, ouverture de huit pieds de large pratiquée per-

pendiculairement dans une de ces grandes murailles rouges dans le haut et grises dans le bas. Des ruelles latérales, formées par la destruction des parties marneuses, se succèdent jusqu'à la seconde porte où un mulet chargé peut à peine passer. La troisième porte est à quinze pas plus loin en tournant à droite. La quatrième porte, plus large que les autres, est à cinquante pas de la troisième; puis le défilé, toujours étroit, s'élargit un peu, et ne dure guère plus de trois cents pas. C'est du haut en bas de ces murailles calcaires que les eaux ont péniblement franchi ces étroites ouvertures auxquelles leur aspect extraordinaire et dont aucune description ne peut donner l'idée, a justement mérité le nom de *Portes*. C'est là que s'est précipitée notre avant-garde, ayant à sa tête le Prince royal et le maréchal gouverneur, au son de nos musiques militaires, et aux cris de joie de nos soldats qui ébranlaient ces roches sauvages. Sur

leurs flancs nos sapeurs ont gravé cette simple inscription : ARMÉE FRANÇAISE, 1839. En sortant de ce sombre défilé, nous avons trouvé le soleil éclairant une jolie vallée, et bientôt chaque soldat gagnait la grande halte, à peu de distance de là, ayant à la main une palme arrachée aux troncs des vieux palmiers qui, à l'ombre redoutée des rochers du Biban, s'étaient crus en vain à l'abri des outrages de nos briquets. »

Ces palmes de Biban rappellent un trait de noble et touchante modestie; l'armée présenta une palme au Prince, qui ne reçut cet hommage qu'en le rapportant au maréchal Vallée, dont il demanda l'assentiment. Madame la duchesse d'Orléans garde cette palme, comme la Reine conserve les couronnes des prix du collége de Henri IV.

Dans cette expédition, le duc d'Orléans déploya de grands talents militaires : la triple ligne sur laquelle il disposa sa division à Hamza frappa d'admiration tous les

vieux capitaines. Il protégea la retraite avec autant de sang-froid que d'habileté.

Au retour des Portes de Fer, toute l'armée d'Afrique fut en fête ; dans un banquet, après avoir félicité ses compagnons d'armes sur leurs exploits, le Prince ajoutait : « Ma tâche à moi va commencer ; c'est celle de faire connaître les titres que vous acquérez chaque jour à la reconnaissance de la patrie et aux récompenses du roi, dans ce pays difficile où tout s'use, excepté le cœur des hommes énergiques, comme vous..... Je dirai toutes les grandes choses que l'armée a faites en Afrique. »

On ne peut décrire l'enthousiasme qu'excitaient ses paroles et l'accent fraternel avec lequel elles étaient prononcées. Ce fut au milieu de ces témoignages de dévouement et d'admiration qu'il quitta l'Afrique pour revenir en France.

Il tint la parole qu'il avait donnée aux troupes de l'expédition; il écrivit le récit

de cette campagne. Se défiant de son talent, il exprimait le désir que ses notes fussent rédigées par une plume plus exercée que la sienne; mais il voulait qu'on rendît sa pensée, sans faste et sans ornement et avec une simplicité vive, vraie, expressive et pittoresque. — « Monseigneur, lui disait-on, que Votre Altesse Royale désigne quelqu'un, et certainement vos inspirations seront écoutées et suivies. — Ah! répondait le prince, le seul homme auquel je désirerais confier ce travail consentira-t-il à s'en charger? »

Cet écrivain qu'appelaient les vœux du Prince, c'était notre Charles Nodier, cet homme au cœur si pur, à l'esprit si droit et si élevé, au sens si délicat et si parfait, au style si limpide, si naïf et si correct. Il accepta ce travail.

Nous ne serons pas indiscret, et nous ne ferons aucune violence à une modestie qui craint le bruit et l'éclat autant que d'autres

les recherchent; mais nous n'omettrons pas les précieux détails que nous avons recueillis.

M. Charles Nodier fut d'abord frappé par la clarté du style du duc d'Orléans, et il désespéra de rien ajouter à ce mérite. Chemin faisant, il fallait rendre justice à qui de droit, et ne pas mettre plus d'affectation à éviter l'éloge qu'à l'amener. Toutes les fois que le nom du Prince revenait avec quelque louange sous la plume de l'écrivain, historien fidèle, « Effacez-moi, disait le duc d'Orléans; je n'avais que le commandement d'une division; tout l'honneur du succès appartient au maréchal commandant. »

Le manuscrit du Prince portait humblement ce titre qu'on lui a conservé : *Journal de l'expédition de l'armée d'Afrique aux Portes de Fer, sous le commandement du maréchal Vallée.*

En rendant compte des émotions qu'il avait éprouvées à Sidi-Ferruch, lieu du dé-

barquement de l'armée victorieuse en 1830, le Prince-royal avait seulement nommé le maréchal Bourmont. M. Nodier n'ajouta rien à ce nom ; le Prince fut étonné de cette réserve, et, lorsqu'il connut les motifs de ce silence puisés dans des convenances de situation, le duc d'Orléans lui dit : « C'est un fait glorieux, il honore le maréchal, la gloire est toujours de la gloire. »

Dans les notes qui parlaient du départ de Port-Vendre, le duc d'Orléans avait fait mention d'une circonstance dont le souvenir lui était cher ; au milieu de la foule qui se pressait de toutes parts pour lui envoyer le salut d'adieu, « Je fus assez heureux, dit-il, pour apercevoir la fenêtre où se tenait ma femme, et voir le mouchoir blanc qu'elle agitait. » Charles Nodier, auquel ces élans de douce sensibilité vont si bien, n'avait eu garde de supprimer le passage. — « Je crains que ce ne soit puéril, lui dit le Prince ; cela a été écrit pour moi seul et

n'a rien qui puisse intéresser les autres. »

Cette scène de Port-Vendre rappelle le salut que le Prince, sur la rivière de Bordeaux, envoyait par le porte-voix au maréchal Bertrand qui faisait quarantaine à Trompeloup. — « Je suis ici avec ma femme, lui criait-il, nous vous faisons nos compliments; madame la duchesse d'Orléans et moi, nous nous portons bien. »

Et à Chantilly, lorsqu'il donnait le bras à la Princesse royale et qu'à la foule qui se pressait sur leurs pas, il disait avec un joyeux orgueil : — « Oui, mes amis, c'est ma femme! »

Un an ne s'était pas écoulé que le mois de mai 1840 retrouvait le duc d'Orléans, accompagné cette fois par son frère le duc d'Aumale, au défilé de Mouzaïa, et au pied de l'Atlas. Le duc d'Aumale déployait la plus ardente valeur, à la tête de trois escadrons dans le bois de Kazeras; on le vit braver une embuscade d'Arabes, pour ac-

complir les ordres de son frère, sous les ordres duquel il servait comme volontaire.

A cette journée du col du Téniah dont la relation tient, à juste titre, une si grande place dans les bulletins d'Afrique, le Prince royal commandait la première division, elle eut les honneurs de l'attaque et ceux du triomphe. Le plan adopté par le jeune général fut unanimement approuvé; il témoignait d'une connaissance parfaite de l'art militaire. Le duc d'Orléans divisa ses forces en trois parties : il plaça à gauche le général d'Houdetot; le général Duvivier tenait la droite; deux obusiers de montagne et deux compagnies de sapeurs formaient le centre; en arrière le 23e régiment composait la réserve; le Prince, au milieu, tenait la tête des colonnes d'attaque, et sous ce triple choc la position fut enlevée.

On était au sommet de l'Atlas. Qui pourrait dire l'enthousiasme, la reconnaissance et l'admiration de tous ces braves gens.

se pressant autour des princes, et reportant à leur valeureux chef les félicitations de la victoire. Le Prince-royal faillit être étouffé dans les étreintes des vieux soldats qui l'entouraient. Le retour à Alger fut encore tout retentissant des clameurs d'allégresse et de victoire. Alors aussi, le Prince-royal revint dans la patrie avec d'héroïques souvenances.

Pourquoi faut-il que le temps et l'espace nous manquent pour reproduire les récits et les exploits, qui proclament avec tant d'éclat l'honneur de nos armes?

La gloire et le salut de l'armée d'Afrique étaient les objets de toute la sollicitude du duc d'Orléans. Il ne cessait de parler de ses peines et de ses travaux; il ne voulait pas qu'on diminuât rien des droits qu'elle avait à l'admiration de la France et à l'intérêt du gouvernement; il se regardait ici comme le mandataire et le représentant des braves qui se battaient sur la terre africaine.

CHAPITRE IV.

Fontainebleau.

1837.

Que ne nous est-il donné de prolonger les moments de gloire et de bonheur de cette existence si cruellement anéantie! mais la fatalité pousse ces notes vers l'abîme et ne leur permet pas de s'arrêter sous les ombrages qui bordent le chemin.

Dans le voyage que le duc d'Orléans fit en 1836 en Allemagne, il vit à la cour de Berlin la jeune duchesse de Mecklembourg, sœur du duc régnant; il lui voua le plus tendre attachement; l'année suivante ils furent unis.

Le mariage du Prince-royal fut célébré dans le palais de Fontainebleau.

Le roi venait de rendre à cette résidence une partie de sa splendeur passée. Avec l'aide des Fontaine, des Dubreuil, des Abel Pujol, des Allaud, des Picot et des Munich, il avait rajeuni l'œuvre du Primatice et du Rosso, de Nicolo d'ell' Abbate et d'Ambroise Dubois ; il avait restauré ce que les siècles rongeaient silencieusement sous la poussière. La galerie de Henri II avait repris ses riches peintures et son luxe mythologique ; la porte dorée était encore une fois radieuse ; la Salamandre de François Ier et le croissant de Diane brillaient partout ; Alexandre-le-Grand, ses merveilleux exploits et ses faiblesses avaient repris possession de l'Escalier du Roi ; la salle des gardes, près du vieux pavillon de saint Louis, avait retrouvé ses fresques héraldiques ; la belle cheminée de Henri IV était relevée ; des travaux nouveaux avaient augmenté cette opulence. Une vaste salle, au rez-de-chaussée, sous la galerie de Henri II, avait été

construite et semblait appartenir au vieil édifice ; de nouvelles divisions et des appendices avaient amélioré et complété les appartements des princes et d'Anne d'Autriche, ceux qu'on avait réservés aux deux époux. Enfin, la galerie de François Ier, cet autre prodige du Primatice, voyait venir à elle cette royale munificence.

Toute la cour, heureuse de cette renaissance et de ces fêtes d'hyménée auxquelles s'attachaient les destinées de notre avenir, était accourue à Fontainebleau ; les corps de l'État y avaient leurs grandes députations.

Lorsque, le 29 mai, après une longue attente, au moment où les derniers rayons du soleil s'abattaient sur l'assistance royale qui occupait la terrasse du perron, et sur les régiments rangés en bataille dans la cour du *Cheval Blanc*, lorsque toute cette foule étincelante, à la tête de laquelle étaient le roi et sa famille, s'irritait contre ces retards qui contrariaient tant de

désirs impatients, on entendit au loin le signal qui annonçait l'arrivée de la fiancée du prince royal, il y eut un étrange frémissement. On s'interrogeait du regard, et chacun attendait avec anxiété la réponse à une question que tout le monde s'adressait en secret.

Au bruit des acclamations et des fanfares, les carrosses dorés s'arrêtèrent au pied du perron ; il y avait de la féerie dans ce coup-d'œil. Un instant avait suffi pour dissiper toutes les craintes ; une apparition jeune, svelte, gracieuse, rose, parée de pudeur et d'attraits, s'avançait avec des signes visibles de timidité et d'émotion, mais sans embarras. C'était la princesse Hélène ; le duc de Nemours la conduisit jusque vers le Roi ; là, pendant que l'heureux père ouvrait les bras à sa fille, celle-ci se jetait à genoux et demandait la bénédiction de ses nouveaux parents. La Reine reçut dans ses bras la princesse que tous nous contem-

plions avec avidité; en un moment, un échange rapide de baisers et de sourires l'avait naturalisée dans la famille royale.

Les impressions de cette première entrevue vivent encore dans nos souvenirs; le Prince-royal avait toute la fière beauté qui sied à l'époux.

Dans la soirée du lendemain, le palais flamboyait de lumières, et, du dehors, au milieu de ces clartés qu'augmentaient encore des torches et des flambeaux portés par des valets, on voyait à travers les appartements et les longues galeries défiler le cortége; il passa de la galerie de Henri II aux deux chapelles, et au pied de l'escalier du Roi il s'arrêta.

Le Prince et la Princesse royale seuls franchirent cette limite.

On rentra à Paris pour les réjouissances auxquelles le peuple était convié. Tout le monde a gardé la mémoire de l'entrée solennelle de la Princesse, et de l'accueil

qu'elle reçut ; le succès fut général, prompt et complet.

On sait Versailles et sa merveilleuse inauguration ; les fêtes de la ville de Paris furent attristées par les accidents du Champ-de-Mars ; la foule tout entière s'étant imprudemment portée vers l'une des grilles, plusieurs personnes furent écrasées. A cette affligeante nouvelle, on s'émut ; on reporta tristement ses regards en arrière, et on se rappela le sinistre augure du mariage du Dauphin (Louis XVI) ; la place de la Concorde avait vu alors des malheurs pareils à ceux du Champ-de-Mars.

Le bal de l'Hôtel-de-Ville fut ajourné ; le Prince-royal fit répandre d'abondantes aumônes ; il ordonna tous les secours que réclamait l'état des blessés ; il fonda des pensions ; il donna aux pauvres 162,000 fr. pour acheter des livrets de caisse d'épargne qui devaient récompenser les travaux des enfants, dans les principales villes du

royaume ; il consacra 300,000 fr. à d'autres largesses, et, comme marque de bon souvenir, il envoya 50,000 fr. au travail lyonnais.

Avec quelle intelligente tendresse le Prince-royal avait disposé tous les préparatifs de cette union ! Chaque pièce du trousseau de la Princesse-royale attestait la délicatesse de ses prévenances. Il avait appelé à lui tous les arts ; il avait voulu que les moindres détails pussent attester son goût et son amour ; il y avait une coquetterie charmante dans cette vanité du cœur et de l'esprit.

Quand nous nous approchions si joyeusement de ces éclatantes distractions, lorsque, dans cette société d'artistes que les fêtes avaient réunis, Camille Roqueplan, Clément Boulanger et Klagman, les trois génies de la corbeille, nous passions des journées si folles, que nous étions loin des tristesses de l'avenue de Neuilly !

CHAPITRE V.

Portrait.

La jeunesse du Prince-royal avait eu deux phases bien distinctes. Avant 1830, loin du trône, il reçut l'éducation la plus libérale, celle qui convenait le mieux aux citoyens d'élite ; elle fut débarrassée de cet appareil de complaisance et d'adulation qu'on n'extirpe jamais entièrement des cours ; elle fut publique ; elle plaça tout de suite l'élève au milieu des rapports communs de la vie sociale, et l'initia franchement aux mœurs de son époque.

Vainement chercherait-on, pour ceux que le trône menace, une condition d'enseignement aussi favorable que celle-là ; la prévi-

sion d'une grandeur future altérera toujours l'égalité présente.

Après 1830, lorsque les événements l'eurent mis sur la première marche du trône, commença pour lui l'apprentissage royal. Mais il était alors fortifié par la vigueur de l'éducation populaire qu'il avait reçue ; il avait vu par lui-même la vérité qu'on ne pouvait plus lui déguiser ; ses habitudes le défendaient déjà contre les mensonges qui auraient essayé de l'égarer.

Aussi, cette seconde partie du travail intellectuel fut-elle dirigée par lui-même avec une infaillible sûreté.

Cette double position fut une fortune dont il avait su tirer des avantages inappréciables qu'un seul jour, hélas ! devait détruire.

Nous ne serons pas suspects d'exagération en disant que la nature l'avait doué de tout ce qui pouvait seconder ces dispositions. Il était abondamment pourvu des qualités les plus aimables ; nous ne parlerons

pas des dons extérieurs qu'il avait reçus; tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher de sa personne savent jusqu'où était porté en lui nous ne savons quel puissant attrait d'entraînement et de séduction; mais ce qui apparaissait tout d'abord, c'étaient une inépuisable bonté, une générosité sans égale, une constante facilité d'humeur, sans qu'il en coûtât rien au courage et à la force de ses pensées et de ses actions, et à la dignité de son attitude; il était naturellement grand et naturellement bon.

Ce qui étonnait le plus, c'étaient le tact et le sentiment exquis des convenances dont jamais il ne dévia. Son opinion sur les affaires publiques avait une franchise discrète dont rien ne pouvait le faire départir; son sentiment politique était libre, mais son expression ne s'écarta jamais de la déférence et du respect; personne, mieux que lui, ne sut allier le devoir et l'indépendance; toutes ses idées et toutes ses affections étaient

jeunes et progressives, mais il savait vénérer l'expérience.

Peu de personnes, quel que soit le rang que leur ait assigné leur naissance, ont reçu une éducation aussi brillante que le fut celle du duc d'Orléans. Son esprit avait une curiosité encyclopédique qui aimait à parcourir rapidement tout le domaine de l'intelligence; sans prétendre au savoir universel, il embrassait volontiers une grande variété de connaissances. Pour ceux qui s'entretenaient avec lui, c'était un continuel sujet de surprise que la souplesse, la promptitude et l'aisance de cette conversation qui, sans efforts et par un tour naturel, abordait tous les sujets et se pliait à toutes les exigences de la discussion.

Son élocution était singulièrement facile et élégante; elle avait un charme auquel on échappait difficilement; il y avait deux sujets sur lesquels sa parole s'élevait toujours jusqu'à l'éloquence, c'étaient la gloire

militaire et les arts; il ne pouvait causer de ces choses sans s'abandonner à un enthousiasme vraiment poétique.

Il professait le culte du Beau, il le cherchait avec bonne foi, partout où il espérait le rencontrer, sans acception de dates ou de doctrines; mais il avait un zèle particulier pour rapporter à son propre temps tout ce que les âges passés avaient produit de remarquable. Son admiration pour les chefs-d'œuvre de toutes les écoles illustres était vive et fervente; mais il réservait ses encouragements et ses libéralités pour la génération d'artistes dont il était entouré. Il descendait dans l'arène avec l'ardeur de ses prédilections, et de la voix et du geste il appelait, animait, excitait et soutenait le progrès.

Ce n'était pas par l'acquisition des vieux prodiges qu'il encourageait l'art contemporain, c'était en lui demandant des miracles nouveaux.

Pour les artistes jeunes, il fut réellement le Prince-royal et le digne frère de la princesse Marie, avec laquelle il avait tant de points de conformité.

Toutes les belles témérités de l'art moderne trouvaient en lui une providence vivante qui les consolait des dégoûts et des injustices.

Barye, Ary Scheffer, Jules Dupré, Antonin Moine, Louis Cabat, Eugène Delacroix, Decamps, les Johannot, Camille Roqueplan, Louis Boulanger, Klagman et tant d'autres étaient chargés de travaux continuels ; il confiait à leurs talents sa vaisselle, son mobilier, les embellissements de ses demeures, les riches dessins de ses armes, les détails de l'opulence qui devait accompagner son rang, toute la parure de son existence de Prince. Pendant ce temps, il devenait possesseur de la *Stratonice* de M. Ingres et obtenait du peintre l'immortalité d'un portrait.

Dans une visite que le Prince-royal faisait à M. Ary Scheffer, il aperçut deux dessins qui lui plurent et dont il fit l'éloge; ils demanda de qui ils étaient. — C'est d'un jeune artiste, plein de moyens, mais pauvre de ressources, et qui ne peut continuer ses études. — Je garde les dessins, reprit le duc d'Orléans, et dites au jeune homme de venir demain chez moi. — Le lendemain, lorsque l'artiste se présenta au pavillon Marsan, il y fut accueilli avec bienveillance. « Monsieur, lui dit le Prince, vos dessins sont bien; je vous en donne 2,000 fr., et si ce prix vous convient, apportez-m'en deux autres dans huit jours. »

Toute la jeune littérature s'abritait sous sa protection; ses études et la perfection de ses propres instincts le préservaient de certains entraînements; mais une irrésistible impulsion le conduisait en avant.

Pour l'art actuel, pour la séve des jeunes idées, la perte du Prince-royal

est immense ; c'est là un malheur que doivent pleurer toutes les intelligences. Sans doute il n'eût pas réalisé l'extravagant espoir de quelques imaginations toujours aux prises avec l'impossible, mais il eût donné à la jeune raison un salutaire élan et un mouvement dont il avait en lui-même la mystérieuse inspiration.

Il était passionnément épris, non pas de la guerre, mais de tout ce qui se rapportait à l'art de conduire et de commander les armées ; sur ce point ses études et ses épreuves étaient infatigables. Avant tous les autres moyens de succès, il plaçait le bien-être du soldat. A l'armée, il pensait d'abord à ce qui devait assurer pour les troupes les conditions d'une bonne existence ; le campement, les hôpitaux, les transports, les équipements et la subsistance ; tels étaient toujours et constamment les premiers objets de ses soins ; il lui est arrivé souvent, dans les longues et pé-

nibles expéditions, de ne vouloir prendre aucun aliment avant d'être sûr que personne n'avait à souffrir de la faim. Le soldat avait la conscience de cette inquiétude dont il était l'objet, et sa reconnaissance et son dévouement payaient cette anxiété.

Dans les éloges, même les plus légitimes, que l'on donne aux princes, on éprouve toujours un certain embarras; mais ce ne doit pas être un motif de taire et de cacher ce qui peut servir de modèle et d'enseignement.

Chez le duc d'Orléans, la bienfaisance était une vertu originelle; il la pratiquait avec effusion.

L'affabilité et l'aménité de son commerce étaient extrêmes; dans ses relations de commandement il avait une fierté modeste, toujours de l'élévation, jamais de hauteur. Dans la familiarité, il apportait une grâce charmante; les richesses de son esprit donnaient à son entretien les plus séduisantes

couleurs. En Afrique, sous la tente, quand il avait pourvu à tous les besoins, il se livrait aux plus délicieux entretiens. Alors il donnait un libre cours à la gaieté de ses saillies et à l'éclat de ses rêveries d'artiste. On évoquait au désert toute la splendeur et tous les délices de la vie des grandes civilisations ; les souvenirs, les récits, les souhaits, tout ce que la fantaisie peut créer de plus éclatant peuplaient ses solitudes, et ces braves militaires, les Lamoricière, les Duvivier et les Changarnier, qui venaient d'admirer le jeune général, se prenaient à chérir le jeune homme à l'imagination si brûlante et si féconde. Là, se retrouvaient à la fumée des cigares, l'élève du collége de Henry IV, le jeune artilleur de la garde nationale de Paris, l'ami des lettres, et l'habitué de tous les ateliers fameux.

On n'a pas oublié la riche et élégante impulsion que les salons du pavillon Marsan avaient donnée aux plaisirs de la jeune

Cour, ces concerts, dont l'exécution était confiée aux plus célèbres artistes, ces bals si fraîchement pompeux et ces fêtes historiques, si fastueuses, si vraies, si ingénieuses et si amusantes. Chantilly, et les courses de tous les hippodromes, trouvaient le Prince-royal empressé à seconder de ses efforts les plaisirs de la ville. Personne ne s'était plus que lui attaché à l'amélioration de la race des chevaux; il cherchait en toutes choses un but d'utilité. Le haras de Meudon avait été fondé par ses soins. C'est un gymnase hippique dans lequel chaque élève a son cottage ; il est impossible de trouver en ce genre un établissement plus complet et mieux ordonné que cette villa des chevaux du Prince-royal.

Il avait adopté de l'ancienne vénerie tout ce qu'il convenait à un prince de conserver de ses traditions; et aux nouvelles coutumes de la chasse il avait franchement demandé tout ce qui allait à son

amour pour les exercices qui entretenaient la vigueur et la santé. Il faisait aux chasseurs fameux les honneurs de ses équipages avec une grâce parfaite; il mettait à leur discrétion ses domaines et le gibier dont ils avaient besoin pour repeupler leurs forêts dévastées. A la chasse et aux courses, sans revenir à des formes surannées, sans sortir de la simplicité qui lui était habituelle, il était le premier des *gentlemen*.

Il excellait dans les exercices du corps, et il les recherchait avec passion; la gymnastique, la natation, l'équitation et l'escrime étaient ses délassements favoris; il y conviait tous ceux qui l'entouraient, et dans ces jeux il apportait toujours un esprit de franche égalité.

Ses succès dans le monde, ceux que l'on doit aux agréments de la personne, n'ont point fourni d'aliments à la malignité ni au scandale; il a sagement répudié cette hérédité galante dont on poursuit certaines

races augustes. Il n'a pas voulu de cette célébrité qu'il lui était si facile d'obtenir; cette retenue n'a jamais rien enlevé à la liberté de son maintien.

Au milieu de soins si multipliés et si divers, sans avoir manqué à aucune des obligations que lui imposaient son rang et les commandements qui lui étaient confiés, le Prince-royal a su poursuivre, avec une application secrète, des travaux sérieux et continus. Chaque jour, avec une exactitude scrupuleuse, il consacrait plusieurs heures aux occupations qui avaient ses préférences intimes. Les travaux qu'il accomplissait ainsi dans le silence et dans le recueillement ne sont connus que d'un petit nombre de personnes. Nous ne soulèverons pas le voile qui les cache, mais on doit penser qu'ils traitaient des plus importantes questions de la science politique. Il se plaisait à amasser, à réunir et à coordonner des matériaux qu'il voulait remettre à des mains habiles

et exercées, pour les façonner et les polir. Il a écrit l'histoire d'un des régiments de l'armée ; ce manuscrit, si nous ne nous trompons, aurait été remis à M. Alexandre Dumas, pour lequel le Prince-royal avait une amitié qui datait des premières années de sa jeunesse.

Simple par goût, il échappait le plus qu'il pouvait le faire aux ennuis de la grandeur, mais jamais il ne déclinait la responsabilité du rang où la Providence l'avait placé ; il revenait volontiers à la vie privée, mais il ne refusait rien de ce que réclamait la vie publique.

Lorsque d'un geste il arrêta les soldats prêts à punir l'attentat qu'ils croyaient dirigé contre le duc d'Aumale, leur chef, il manifesta tout ce qu'il y avait dans son cœur d'indulgence et de bonté.

Nous avons dit avec quelle modestie il rapportait aux autres ce qu'il pouvait s'attribuer sans usurpation ; il était surtout

soigneux de la renommée de ses frères.

Une circonstance de la vie du duc d'Orléans, celle qui semblait lui promettre une si longue félicité, son mariage, vint en quelque sorte augmenter toutes ces qualités éminentes, en leur montrant un but plus direct et plus certain. Cette amélioration fut sensible.

Madame la duchesse d'Orléans, accoutumée dès l'enfance à des pensers graves et profonds, a évité tout ce qui risquait de remplacer par un faux éclat les signes et les preuves d'un mérite réel. Douée d'un esprit étendu que des lectures sérieuses ont éclairé sans relâche, elle n'a rien oublié de ce qu'elle a lu ; et de tout ce que sa mémoire a si fidèlement gardé, son intelligence fait une application toujours soudaine, toujours sûre. Les hommes les plus instruits, ceux dont les Lettres s'honorent et dont nous pourrions citer les noms, ont souvent écouté avec ravissement et avec surprise les lucides

observations de cette jeune princesse. Se pourrait-il que dans cette conversation si naïvement lumineuse on ait cru voir une affectation pédante et la manie d'un *bas bleu ?* Ce serait bien mal juger la nature de cette clarté qui jaillit toute seule d'un foyer radieux.

A une des dernières visites de madame la duchesse d'Orléans à la Bibliothèque-Royale, elle répondait gaîment à quelqu'un qui la félicitait de son érudition : « N'allez-pas m'appeler savante, je ne sais ni grec ni latin ! »

La Princesse-royale n'est pas encore connue de la multitude ; sa vie humble et retirée n'a point manifesté aux regards du public toutes les belles qualités qui distinguent son cœur et son esprit. La haute estime et l'affection qu'elle a inspirées à la famille royale et à tous ceux qui vivent près d'elle, et l'influence propice qu'elle a exercée sur son époux, disent assez haut combien elle est

digne d'être aimée et admirée. La solidité de son esprit, sa ferme raison, son exquise sensibilité, et par-dessus tout une inépuisable charité, sont pour l'éducation du Roi qu'elle est appelée à élever, les plus sûrs garants d'une bonne et forte éducation.

Madame la duchesse d'Orléans était la grande-aumônière du Prince-royal ; sa bienfaisance s'est toujours montrée prodigue ; elle allait au-delà de toutes les prévisions, et malgré la large part faite aux pauvres, dans les revenus de la communauté, elle s'est souvent trouvée dans des embarras d'argent à faire rougir une bourgeoise..

La nouvelle fatale n'a pas même interrompu les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle dans son voyage et pendant son séjour à Plombières.

Le duc d'Orléans ne parlait jamais de cette union que comme d'un des plus précieux présents que lui eût faits le ciel.

Le Prince-royal avait l'humeur enjouée ;

on l'a vu souvent se plaire aux jeux et aux ébats des enfants.

Il servait avec chaleur ceux qu'il aimait : « — Je n'ai pas de pouvoir, disait-il à quelqu'un qu'il voulait obliger, mais j'ai une puissance à laquelle rien ne résiste ; c'est celle du dévouement à mes amis. »

M. le docteur Vincent Duval, celui qui est arrivé tout de suite sur les lieux, et qui, presque seul pendant deux heures, a donné les premiers soins, nous disait qu'il avait vu peu de crânes aussi heureusement constitués que celui du Prince-royal. Au moment d'aller au camp de Saint-Ormer, le Duc d'Orléans portait les cheveux très courts, et l'on pouvait facilement explorer les protubérances de la tête. Voici ce que M. Vincent Duval a constaté : Il avait les organes de la bienveillance, de la vénération, de la volonté, de l'esprit de justice, de l'espérance, du courage, peu d'amour-propre, point de vanité, pas de mauvais

penchants ; les deux qualités dominantes étaient la *bienveillance* et *la volonté.* Ces observations ne sont-elles pas l'expression matérielle de nos propres sentiments ?

Dans le rang le plus humble de la société, le Prince-royal eût été un homme remarquable ; pour de telles organisations, il n'y a pas de conditions médiocres ; l'unanimité et la vivacité des regrets que sa mort a inspirés aux hommes de toutes les opinions, de tous les sentiments et de tous les partis, ne forment-ils pas le plus harmonieux concert d'éloges qu'on puisse décerner ? La plus éloquente des oraisons funèbres est celle qui est ainsi prononcée par cette voix du peuple qu'on a pu comparer à la voix de Dieu lui-même.

CHAPITRE VI.

Neuilly.

Il y a quelques jours cette jolie résidence était habitée par la plus heureuse des familles de France ; maintenant, elle n'est plus remplie que par le deuil, les larmes et les sanglots.

Toutes les instances qui ont été faites à la famille royale pour l'arracher à ce séjour ont été inutiles.

Nous renvoyons aux notes le douloureux récit de la catastrophe suprême, avec les circonstances qui l'ont précédée, accompagnée et suivie.

Cette relation et ces détails appartiennent désormais à l'histoire ; nous avons dû les conserver intacts.

CHAPITRE VII.

Dreux.

1842.

Rien ne manquera sans doute à la pompe des funérailles ; mais nous sommes sûrs que le faste du cortége ne fera pas naître des émotions plus poignantes et plus solennelles que le noble recueillement de la chambre mortuaire et les sanglots qui éclataient sur le passage du brancard porté par quelques sous-officiers, et sur lequel était étendue la dépouille mortelle du Prince-royal. Quel spectacle ! un Roi, une Reine, des Princes, des Princesses, un père, une mère, des frères et des sœurs, toute une famille royale, toute une famille affligée, des ministres, des maréchaux de France et la foule éplorée, tous à pied et tête nue

suivant ce corps, naguère florissant de jeunesse et de beauté, et maintenant ramassé sans vie dans la poussière du chemin.

Le Roi voulait que l'exposition du cercueil du Prince-royal eut lieu au château des Tuileries, dans la salle du trône ; selon le vœu qu'en exprimait S. M., on l'aurait placé sur la première marche du trône, voilé de longs crêpes de deuil.

Dans la contrée normande, il est une ville dont l'antique origine se pare d'un nom druidique, Dreux, cette cité qui, dans les âges suivants, vit des combats si fameux et si terribles, et fut tant de fois disputée par des chefs si vaillants et si féroces.

Sur les murailles de Dreux notre histoire a écrit des pages célèbres ; les comtes de Chartres et les ducs de Normandie se livrèrent, pour sa possession, de sanglantes batailles ; elle tomba aux mains des Anglais, et le roi de France, Charles V, l'acquit par échange. Dans les annales des démêlés dont

Dreux fut l'objet, on trouve un fait singulier : la maison d'Albret et les comtes de Nevers élevaient des prétentions sur ce comté; le procureur général intervint au procès, il revendiqua, au nom du roi, l'objet en litige, sous le prétexte qu'il avait autrefois appartenu à la couronne.

Dreux fit partie du douaire de Catherine de Médicis, et fut joint ensuite à l'apanage du duc d'Alençon, le dernier des fils de cette reine.

Les deux plus grands capitaines du temps se battirent devant Dreux ; Condé et le connétable de Montmorency s'y mesurèrent dans la journée dont l'histoire a consacré le souvenir; c'était une guerre de religion. En apprenant la défaite de l'armée catholique, Catherine de Médicis dit tranquillement. — « Eh bien ! nous prierons Dieu en français ! »

Henri IV livra l'assaut à Dreux et s'en empara.

Tels sont les monuments que l'histoire a groupés autour de cet endroit, qui est le lieu de sépulture de la famille d'Orléans. La princesse douairière, duchesse d'Orléans, a fait élever sur l'emplacement de l'église collégiale une chapelle destinée à la sépulture des princes et princesses des maisons de Toulouse et du Maine, c'est la dernière demeure qu'a choisie la maison d'Orléans.

C'est là, dans ces sombres caveaux, que le Prince-royal reposera auprès de sa sœur, la princesse Marie, cet ange rappelé au ciel.

C'est le troisième de ses enfants que le père déposera dans le sépulcre.

PROGRAMME DES FUNÉRAILLES.

La translation du corps de M. le duc d'Orléans à Notre-Dame aura lieu le 30 de ce mois. Le cortége qui ira prendre sa dépouille mortelle à la chapelle de Neuilly se composera en avant du petit char funèbre qui doit servir au transport du corps de Paris à Dreux. Ce char est en forme de voiture fermée, se rapprochant du style Louis XIV. Il est couronné par une galerie de bronze argenté et ciselé. Le drap, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est orné de broderies en soie noire, et rehaussé de galons et broderies d'argent.

Viendront ensuite : le grand char funèbre, se rapprochant, pour la forme, des corbillards en usage, mais construit avec un grand luxe et des attributs tout spéciaux. On y remarque d'abord deux figures allégoriques en argent, formant l'extrémité du dôme et portant une *armure-attribut* garnie de plumes flottantes. Aux angles de l'impériale sont placés des casques antiques à plumes flottantes. Ce couronnement est porté par quatre génies ailés. Derrière les génies, des trophées de drapeaux tricolores, puis la draperie *faîtière* en velours noir, brodé et broché d'argent.

Le drap mortuaire est d'une magnificence dont rien n'approche ; il recouvrira le velours du cercueil. Les pentes du char descendront jusqu'à terre ; elles sont en velours magnifique, et présentent les plus riches dessins. Six chevaux noirs, entièrement cachés sous de longs camails, dans le style des caparaçons du moyen-âge, traîneront le char conduit par un cocher et un postillon en livrée de deuil. Chaque pièce est armoriée au chiffre du prince.

Une voiture de deuil, entièrement noire, traînée par six chevaux couverts de longs camails, et sans ornements, est destinée aux princes de la famille royale. Une autre voiture, traînée seulement par quatre chevaux, contiendra

un prie-dieu sur lequel sera déposée l'urne qui contient le cœur de S. A. R.

Deux ecclésiastiques en prières seront placés dans la voiture, à côté du prie-dieu, et préposés à la garde de ce triste dépôt.

Deux autres voitures à quatre chevaux, brodées et argentées de couronnements ciselés, sont destinées à MM. les maréchaux de France et à MM. les ministres. Seize voitures de deuil à deux chevaux fermeront la marche.

Toutes ces voitures seront armoriées au chiffre du prince.

Le cheval de bataille, celui que M. le duc d'Orléans a monté lors de sa dernière campagne, fera partie du cortége; il sera couvert d'un crêpe funèbre, et conduit par deux piqueurs portant le grand deuil de la maison royale.

Le cortége se rendra à la cathédrale de Paris dans le même ordre, en passant par les quais. Le cercueil sera reçu a la porte par M. l'archevêque de Paris, assisté de tous ses suffragants, de plusieurs évêques présents à Paris, et de tout le clergé du diocèse.

L'immense vaisseau de la nef de Notre-Dame, depuis la voûte jusqu'au-dessus des tribunes, sera entièrement revêtu d'une tenture noire, contournée d'une frise d'ornements bysantins en broderies d'argent; les tribunes seront tapissées intérieurement de drap noir; les ogives seront également revêtues de tentures; des lampes sépulcrales en argent éclaireront toutes les tribunes. Les bas-côtés, disposés en gradins éclairés, et tendus de la même manière que les tribunes, seront en outre rehaussés d'une riche frise en broderies d'argent.

Les *transepts* seront disposés pour former à droite et à gauche deux grands amphithéâtres, où siégeront les membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés. La partie supérieure du chœur sera décorée comme la nef : les tribunes du chœur porteront des bandeaux d'étoffe noire, semés d'étoiles, de croix grecques et de chiffres. Une mosaïque éclatante de broderies, une frise en style pareil et 90 lampes d'argent pareront le maître-autel au-devant de la croix de fond. Au centre, appelé la croix de l'église, s'élèvera un soubassement entouré de quatorze cariatides d'argent; ces statues colossales porteront l'estrade sous laquelle reposera le cercueil. Un immense baldaquin, de 33 mètres d'élévation, en velours doublé d'hermine et brodé d'une manière éblouissante, descendra de la voûte sur les bas-côtés du catafalque. Les courtines de velours seront relevées aux piliers de la croix

par des trophées de drapeaux tricolores. On montera au sommet de ce soubassement et jusqu'à l'entrée du catafalque où sera placé le cercueil par un immense escalier de 25 gradins, décoré de nombreux candélabres et entouré de cassolettes. 300 cierges brûleront autour du corps. L'ensemble du soubassement et du catafalque présentera une masse imposante de 17 mètres de long, sur 16 de large. 30 bannières suspendues à la voûte porteront le chiffre du prince : F. P. O.

L'éclairage sera éblouissant. En sus des lampes et des cierges dont nous avons fait l'énumération, on comptera dans l'église 40 lustres, 24 lampes de grande dimension, 126 lampes ordinaires de chœur, 122 candélabres, 300 chandeliers d'église. A chacune des innombrables colonnettes dont la métropole est ornée sera fixée une cariatide portant une lampe sépulcrale. Dans le chœur le nombre des feux allumés s'élèvera au chiffre de 1,850. Au total, on en comptera 6,000.

Le cercueil sera déposé sous le catafalque du chœur. Trois jours durant, les 31 juillet, 1er et 2 août, le corps restera exposé en chapelle ardente. Pendant ces trois jours, la cathédrale sera éclairée par des milliers de lumières. Le public sera admis à visiter le sépulcre et à jeter l'eau bénite.

Le 4 août aura lieu le service funèbre et le *requiem* sera chanté. Les princes, les autorités, toutes les notabilités présentes à Paris assisteront à cette messe.

Le 5, la voiture de transport et une nombreuse escorte conduiront le corps à Dreux, où sera célébré un nouveau service avant l'inhumation.

— Voici les dispositions prises à l'extérieur de l'église : La décoration du portail s'élèvera à 33 mètres au-dessus du parvis, c'est-à-dire jusqu'à la naissance de la galerie des colonnettes, et en avant des tours. Au haut se profilera une frise brodée en ogives d'argent et trèfles gothiques ; au-dessous seront placés trois vastes panneaux ornés de croix d'argent à leurs angles, et portant à leurs centres deux couronnes de cyprès avec ces inscriptions : *Anvers.* —*Alger.*

Le panneau du milieu, qui couvre la grande rose gothique du fronton de Notre-Dame, sera décoré du chiffre princier entouré de cyprès d'argent et surmonté de la couronne ducale.

A la hauteur de la galerie des Rois, se développera un bandeau riche, semé d'étoiles, rehaussé de couronnes ducales, et terminé par une large frange torse.

Aux trois portes de l'église, les contreforts seront cachés par de brillantes tentures et clos de courtines noires bordées d'un magnifique galon historié. La hauteur de cette bordure sera de 1 mètre 35 cent.

Quatre boucliers occuperont la place des patères, et soutiendront les glands des courtines.

La place du parvis sera fermée par une enceinte quadrilatère de tentures de deuil, soutenues par quatorze beaux pylones de porphyre, décorés à leurs sommets de grandes chapes de deuil bordées en quadrille d'argent et couronnées par des cassolettes de bronze destinées à brûler de l'encens. A l'entrée de l'enceinte, formant propylones, s'élèveront deux mâts de 40 mètres d'élévation, gonfalonés au sommet de pennons noirs flottants, rehaussés des armes princières.

Les tours de Notre-Dame n'ont point été oubliées. Chacune d'elles sera surmontée d'un mât de 17 mètres de haut, portant bannière abbatiale en crêpe noir à semis d'étoiles d'argent. Ce décor, qui surpassera de beaucoup la plus grande hauteur de tous les monuments, sera aperçu de tous les points de Paris et même d'un grand nombre de communes avoisinantes.

La messe funèbre a été composée par M. Aubert, directeur du Conservatoire de musique ; la marche des funérailles est de M. Halévy, directeur de la musique du prince royal.

NOTES.

Voici quelle fut la première relation de l'affreux événement :

« A midi, M. le Duc d'Orléans devait partir pour Saint-Omer, où S. A R. devait inspecter plusieurs des régiments désignés pour le corps d'armée d'opération sur la Marne. Ses équipages étaient commandés, ses officiers étaient prêts. Tout se disposait au pavillon Marsan pour ce voyage, après lequel S. A. R. devait aller rejoindre Mme la Duchessse d'Orléans aux eaux de Plombières.

« A onze heures, le Prince monta en voiture dans l'intention d'aller à Neuilly faire ses adieux au Roi, à la Reine et à la famille royale.

« La voiture qui conduisait le Prince était un cabriolet à quatre roues, en forme de calèche, attelé de deux chevaux à la Daumont. Cet équipage était celui dont S. A. R. se servait habituellement pour ses courses dans les environs de Paris. Le Prince était seul, n'ayant permis à aucun de ses officiers de l'accompagner.

« Arrivé à la hauteur de la porte Maillot, le cheval monté par le postillon s'effraya et prit le galop. Bientôt la voiture fut emportée dans la direction du chemin de la Révolte. Le Prince, voyant que le postillon était dans l'impossibilité de maîtriser ses chevaux, mit le pied sur le mar-

chepied de la voiture, lequel est très près de terre, et sauta sur la route, à peu près à moitié du chemin de l'avenue qui est perpendiculaire à la porte Maillot. Les deux pieds du Prince touchèrent le sol; mais la force de l'impulsion le fit trébucher; la tête porta sur le pavé, la chute fut horrible. S. A. R. resta sans connaissance à la place où elle était tombée.

« On accourut au secours du Prince, et on le transporta dans la maison d'un épicier, située sur la route, à quelques pas de là, vis-à-vis des écuries de lord Seymour. Pendant ce temps, le postillon s'était rendu maître des chevaux, et il revenait se mettre à la disposition du Prince.

« S. A. R. n'avait pas repris ses sens. Elle fut étendue sur un lit, dans une des salles du rez-de-chaussée, et on se mit en quête des premiers secours que réclamait la gravité de son état. Un médecin des environs accourut, et lui donna les premiers soins. Une saignée fut pratiquée. Elle ne produisit aucun bien.

« Cependant la nouvelle de cet accident avait été apportée à Neuilly. La Reine était partie à pied en toute hâte; le Roi l'avait suivie. S. M. avait dû aller à midi présider le conseil des ministres aux Tuileries. Ses voitures étaient prêtes; elles rejoignirent LL. MM. qui, accompagnées de Mme la Princesse Adélaïde et de Mme la Princesse Clémentine, continuèrent leur route en voiture jusqu'à la maison où M. le Duc d'Orléans avait été porté, et où il ne donnait plus aucun signe de vie. On se figure plus aisément qu'on ne le décrit l'émotion et la douleur de LL. MM. et de LL. AA. RR. en présence d'un pareil spectacle.

« Cependant M. le docteur Pasquier fils, premier chirurgien du Prince-royal, venait d'arriver. En même temps, M. le Duc d'Aumale, accouru de Courbevoie, et M. le Duc de Montpensier, de Vincennes, avaient rejoint leurs augustes parents.

« Le docteur, après avoir examiné l'état du blessé, avait déclaré que sa situation était des plus graves. On craignait un épanchement au cerveau, et tous les symptômes se réunissaient malheureusement pour donner crédit à cette appréhension redoutable. Chaque minute semblait empirer le mal. Le Prince n'avait pas repris un seul instant connaissance. Quelques mots, confusément prononcés en langue allemande, avaient seuls pu inspirer un espoir presque aussitôt évanoui que conçu.

« Le Roi avait fait prévenir les Ministres rassemblés en conseil aux Tuileries, et qui s'étaient immédiatement rendus à Sablonville, dans la maison où S. A R. se mourait. M. le maréchal duc de Dalmatie, président du conseil, M. le maréchal Gérard, MM. les ministres de la justice, des affaires étrangères, de l'intérieur, de la marine, des finances et de l'instruction publique étaient présents. M. le chancelier de France, M. le préfet de police, M. le lieutenant-général Pajol, M. le général Aupick, les officiers de la maison du Roi et les Princes étaient accourus et avaient été introduits dans l'espace laissé libre près de la maison, et entouré d'un cordon de sentinelles.

« A deux heures, le mal empirant, le Roi a donné l'ordre de faire prévenir Madame la duchesse de Nemours, qui était restée à Neuilly d'après le désir de S. M. La princesse est arrivée

quelques instants après, accompagnée de ses dames.

« Aucune plume ne peut rendre l'aspect déchirant que présentait la chambre où le Prince royal avait été déposé, au moment où la duchesse de Nemours était venue confondre ses larmes avec celles de sa famille. La Reine et les princesses étaient agenouillées auprès du lit du prince mourant, versant sur cette tête si chère des flots de larmes et de prières. Les princes sanglotaient. Le Roi, debout, immobile, les yeux fixés sur le visage décoloré de son fils, suivait les progrès du mal dans un silence douloureux. Au dehors, la foule augmentait à chaque minute, éperdue et consternée. M. le curé de Neuilly et son clergé, prévenus par ordre du Roi, s'étaient immédiatement rendus à Sablonville.

« Cependant, sous l'influence d'une médication énergique, l'agonie du Prince se prolongeait. La vie se retirait, mais lentement, et non sans lutter contre la destruction qui allait emporter tant de jeunesse. Un moment la respiration parut plus libre; le pouls devint sensible; et comme les cœurs désolés se rattachent aux moindres espérances, on se reprit à espérer. Un instant de calme interrompit cette longue scène d'affliction. Mais cette lueur d'espoir disparut bientôt. A quatre heures le Prince-royal était en proie à tous les symptômes les moins équivoques d'une fin prochaine. A quatre heures et demie, il rendait son âme à Dieu, béni par la religion, qui avait assisté ses derniers moments, entre les bras du Roi son père, qui avait incliné ses lèvres sur ce front mourant, sous les larmes

de sa mère infortunée, au milieu des sanglots et des cris de douleur de toute sa famille.

« Le Prince mort, le Roi avait entraîné la Reine dans une pièce contiguë à la chambre mortuaire, et où les ministres, les maréchaux et tous les assistants étaient rassemblés. On se précipite aux pieds de la Reine. « Quel malheur « pour notre famille! s'écrie S. M.; mais quel « affreux malheur aussi pour la France! »

« Et en prononçant ces mots, la Reine sanglotait. Autour d'elle, tout était en larmes, gémissements, désolation. Le Roi s'est approché du maréchal Gérard, qui fondait en larmes, et lui a serré la main avec une indicible expression de douleur paternelle, de résignation magnanime et de fermeté toute royale.

« Cependant la dépouille mortelle du Prince royal avait été placée sur une litière, recouverte d'un drap blanc. La Reine avait refusé de remonter dans sa voiture, et elle avait déclaré qu'elle accompagnerait le corps de son fils jusqu'à la chapelle du palais de Neuilly, où elle avait voulu qu'il fût exposé. En conséquence, on avait fait venir en toute hâte une compagnie d'élite du 17[e] régiment d'infanterie légère pour former la haie sur le passage du cortége funèbre, et c'est ainsi que ces braves, qui avaient accompagné le Prince-royal dans le défilé des Portes de Fer et sur les hauteurs de Mouzaïa, servaient d'escorte à son convoi. Plusieurs soldats pleuraient. Tous se rappelaient avec quelle valeur brillante le duc d'Orléans abordait l'ennemi, par quelle bienfaisance délicate et généreuse il savait tempérer la rigueur nécessaire du commandement.

« A cinq heures le lugubre cortége s'est mis en

route. Le lieutenant-général Athalin marchait en avant de la litière, qui était portée par quatre sous-officiers. Derrière le corps suivaient à pied : le Roi, la Reine, Madame la princesse Adélaïde, Madame la duchesse de Nemours, Madame la princesse Clémentine, M. le duc d'Aumale, M. le duc de Montpensier. Venaient ensuite M. le maréchal Soult, les ministres, le maréchal Gérard, les officiers généraux, les officiers du Roi et des princes et toute la foule des assistants,

« Le convoi parcourut ainsi l'avenue de Sablonville, franchit la vieille route de Neuilly, et entra dans le parc royal, qu'il traversa dans toute sa longueur. Le Roi n'avait voulu céder à personne le droit de conduire ce premier deuil de son fils aîné. Il est ainsi arrivé, accompagné de la Reine, jusqu'à la chapelle du château, où LL. MM. et LL. AA. RR., après s'être agenouillées devant l'autel, ont laissé le corps de leur enfant bien-aimé sous la garde de Dieu !

« Le soir, la famille royale s'était retirée. Le chancelier et les ministres seuls ont été admis chez le Roi.

« A sept heures, M. Bertin de Veaux, officier d'ordonnance du Prince-royal, et M. Chomel, premier médecin de S. A. R., sont partis pour Plombières, où Mme la duchesse d'Orléans devait passer une saison de bains. Au milieu des émotions déchirantes de cette journée funeste, le souvenir de cette princesse infortunée n'a pas cessé d'être présent à la pensée de sa famille d'adoption, et son nom se mêlait à toutes les larmes.

« A neuf heures, Mme la duchesse de Nemours et Mme la princesse Clémentine, accompagnées de Mme Angelet et de M. le lieutenant-général

Rumigny, ont également pris la route de Plombières.

« LL. AA. RR. sont chargées de porter à la duchesse d'Orléans les lettres du Roi et de la Reine.

« A dix heures, M. le duc d'Aumale, accompagné de M. le comte de Montguyon, aide-de-camp du Prince-royal, a été envoyé par le Roi au pavillon Marsan, où il a été procédé, en sa présence, à la mise des scellés sur les papiers de S. A. R.

« M. le commandant de Larue, officier d'ordonnance du Roi, est parti pour le château d'Eu, avec mission de ramener LL. AA. RR. le comte de Paris et le duc de Chartres, qui devaient passer la saison des bains de mer dans cette résidence.

« A onze heures du soir, M. le duc d'Aumale est revenu au château de Neuilly, où S. A. R. s'est établie avec le duc de Montpensier.

« Un courrier a été expédié à M. le duc de Nemours, et l'ordre a été envoyé à Toulon de diriger un bateau à vapeur vers les côtes de Sicile, où l'on suppose que l'escadre de l'amiral Hugon, dont fait partie M. le prince de Joinville, doit se trouver en ce moment.

« Telle a été la journée du 13 juillet; elle comptera parmi les plus calamiteuses qui aient signalé ce règne déjà long, et où tant de cruelles épreuves se sont mêlées à tant de bienfaits.

« La mort de M. le duc d'Orléans remplira d'une amertume sans remède les dernières années, et puissent-elles être nombreuses! de ce Roi au noble cœur, qui a vu passer sur sa tête tant de périls de toutes sortes, et qui n'a jamais été sensible qu'à ceux de ses enfants. « *Encore*,

si c'était moi! » disait le roi en tenant dan sses bras le corps défaillant de son fils...

« La journée du 13 juillet ne laissera pas des traces moins profondes dans l'âme de cette Reine admirable, dont le premier cri, dans une si grande détresse de son cœur maternel, a été pour son pays! « *Quel affreux malheur pour la France!* »

Le surlendemain, une seconde version rectifiiet ainsi les faits :

« Le Prince-royal était parti des Tuileries dans la voiture dont nous avons donné hier la description minutieuse, et il est si peu vrai que l'emportement des chevaux eût résulté du dérangement d'une caisse de l'avant-train, que cette voiture n'a aucune espèce de caisse de ce genre. L'avant-train était dans un état parfait de conservation, et la voiture avait été visitée le matin même, comme on prenait soin de le faire chaque fois que S. A. R. devait s'en servir. Les chevaux ne se sont vraisemblablement pas emportés tout à coup, comme cela aurait eu lieu à la suite d'un choc soudain. Mais voici ce qui est arrivé :

« M. le duc d'Orléans avait l'habitude, quand il revenait de Paris, de prendre l'avenue qui est perpendiculaire à la porte Maillot et qui est si tristement célèbre aujourd'hui. Le Prince suivait ordinairement cette route, parce qu'elle conduit plus directement à Villiers où était la résidence de S. A. R.; il entrait alors dans le grand parc de Neuilly par la grille qui fait face à cette avenue. Mais le 13 juillet, quand le Prince-royal arriva de Paris, comme il se rendait chez le Roi,

il devait se diriger par la route transversale qui va de la porte Maillot, en traversant Sablonville, jusqu'à la vieille route de Neuilly, et de là jusqu'à l'entrée d'honneur du parc.

« Cependant les chevaux, échauffés par une marche assez rapide depuis le départ des Tuileries, avaient commencé à s'animer outre mesure au moment où le Prince arrivait devant la porte Maillot. Déjà le postillon ne les maîtrisait plus qu'avec peine, quoique son porteur eût seul pris le galop, et naturellement, entre les deux routes, l'une perpendiculaire, l'autre diagonale, qui s'offraient à eux, ils prirent celle qu'ils avaient l'habitude de suivre, et, à ce moment, comme cela arrive souvent aux chevaux qui sentent les approches de leur écurie, leur vitesse augmenta. Le porteur donna même quelques ruades dans son palonnier. Attaché très-court, ainsi que c'est l'usage, particulièrement dans les attelages à la Daumont, le cheval se sentit gêné, et c'est alors qu'il s'emporta avec une rapidité qui entraîna le cheval sous-main, lequel était resté jusqu'alors fort tranquille.

« Le Prince cria au postillon : « Tu n'es plus maître de tes chevaux ? — Non, Monseigneur ; mais je les dirige encore. » Et en effet, il n'avait perdu ni les arçons ni les étriers ; il tenait vigoureusement les guides, et il pouvait espérer détourner ses chevaux, par la gauche, dans la vieille route de Neuilly qui lui offrait la carrière. « Mais tu ne peux donc pas les retenir? » cria de nouveau S. A. R., qui s'était levée debout dans sa voiture. — « Non, Monseigneur. » Alors le prince, qui était fort agile et d'une adresse extraordinaire, se confiant dans la solidité et le peu

d'élévation de son marchepied, sauta à pieds joints sur la route, et retomba violemment sur le pavé, poussé par la puissance d'impulsion qui, de la voiture, s'était communiquée à sa personne. Quelques secondes plus tard, les chevaux se calmaient, la voiture s'arrêtait, et nous avons dit que le postillon était revenu se mettre à la disposition du Prince, qu'il trouva étendu sans connaissance au milieu du chemin.

« Que conclure de ce récit? Deux choses. Que le Prince prévit, et avec raison, que, si la course des chevaux continuait, il serait impossible de garantir la voiture d'un choc violent à l'approche des fossés et des amas de pierres qui obstruent en ce moment le chemin de la Révolte à l'entrée du parc de Neuilly. En second lieu, que S. A. R. ne vit aucun inconvénient sérieux à sauter à bas d'une voiture très-basse et dont le marchepied est tout près du sol; ce que le Prince avait déjà essayé plusieurs fois, et avec succès, dans des circonstances à la vérité moins critiques. Telle est la vérité sur cet affreux incident. »

« Le corps a été embaumé. Cette opération a duré cinq heures.

« A cinq heures et demie, le général Atthalin a fait inviter les officiers du Roi et des princes, qui se trouvaient en ce moment à Neuilly, à se rendre auprès du corps, afin de constater le dépôt de la royale dépouille dans le cercueil qui lui était destiné, et pour signer le procès-verbal qui devait être dressé par suite de ce dépôt.

« Tous les officiers du Roi et des princes, présents en ce moment au château, se sont immédiatement rendus à l'invitation du général.

« En leur présence, le corps, enveloppé de toile cirée, a été placé au fond d'un cercueil de plomb, revêtu de satin blanc le long de ses parois intérieures, avec un coussinet de même étoffe pour y poser la tête.

« Puis, on a placé sur le corps de S. A. R. son uniforme d'officier-général, son grand cordon, ses épaulettes, son épée et son kepy d'Afrique. L'uniforme est neuf, car la Reine a voulu garder celui que le Prince portait au moment de sa chute.

« Ensuite, on a rempli avec de la ouate tous les vides du cercueil.

« Le procès-verbal de cette opération a été roulé et introduit dans une bouteille hermétiquement fermée, qui a été placée dans le cercueil.

« Puis le cercueil lui-même a été clos avec du plomb fondu et mis dans son enveloppe de bois de chêne, revêtue de velours noir à clous d'argent.

« Le cœur du Prince avait été renfermé dans une urne de plomb, scellée comme le cercueil.

« Puis le cercueil a été porté dans la chapelle, et placé sous le cénotaphe. »

« Le dimanche, 17 juillet, Mme la Duchesse d'Orléans arriva le matin, à neuf heures et demie, au palais de Neuilly. Le Roi et la Reine attendaient S. A. R. à la descente de voiture, en avant du vestibule du Petit-Château, où les appartements de la Princesse avaient été préparés. Le

Roi a reçu sa fille entre ses bras; la Reine l'a inondée de ses larmes. La Duchesse sanglotait... Mais comment raconter une scène qui n'a pas eu de témoins? Tout le monde s'était éloigné par respect pour ces premiers et augustes épanchements d'une si grande infortune.

« La nouvelle de la mort soudaine de M. le Duc d'Orléans était parvenue à Plombières dans la journée du jeudi 14. M. le Duc de Nemours, avant de quitter Nancy, avait fait expédier à M. le lieutenant-général Baudrand une dépêche qui contenait ces mots : « Le Duc d'Orléans est mort à Paris. »

« Quand le général reçut cette nouvelle, la Duchesse venait de rentrer d'une longue promenade, et elle se préparait pour le dîner, auquel plusieurs personnes avaient été invitées. Le général courut chez le préfet et en revint bientôt avec une nouvelle dépêche, rédigée par eux pour la circonstance, et dans laquelle il était question non plus de la mort, mais d'une maladie grave du Prince-royal.

« La princesse reçut avec une émotion douloureuse cette première et prudente communication de l'affreux malheur qui devait la frapper. Elle voulut partir sur-le-champ, et le général disposa tout pour son départ immédiat. Deux heures après, S. A. R. était en voiture. Elle voulut suivre la route de Neufchâteau pour éviter Nancy. « Le duc d'Orléans me grondera, dit-elle en partant; mais n'importe, mon parti est pris! »

« A quelques lieues en deçà d'Épinal, pendant la nuit, la voiture de S. A. R. fut soudain arrêtée par la rencontre de celle qui devait conduire

à Plombières M. le commandant Bertin de Veaux et M Chomel. Ce dernier s'approcha de la portière de la princesse, qui mit pied à terre avec une vitesse extraordinaire. « Quelles nouvelles? demanda S. A. R. toute tremblante. Il est donc plus malade ? » M. Chomel n'eut pas la force de répondre. « Il est mort! Je vous comprends ! » s'écria la princesse avec un accent déchirant; et on eût dit qu'elle allait succomber sous le poids de son malheur. La crise fut longue et terrible... Après avoir dit qu'elle comprenait, la princesse ne voulait plus croire à la réalité d'une catastrophe si épouvantable. « Non, cela n'est pas possible! s'écriait-elle avec angoisse. Vous vous trompez, il n'est pas mort! Nous le retrouverons. Je le reverrai! »

Cette scène de douleur, à laquelle l'obscurité de la nuit ajoutait son deuil affreux, durait depuis longtemps. La princesse fut reportée dans sa voiture ; elle ordonna de faire la plus grande diligence. Elle voulait arriver à temps « pour « revoir mort, disait-elle, celui que le ciel l'avait « condamnée à ne plus retrouver vivant ! »

« A Mirecourt, S. A. R. rencontra ses augustes sœurs, la Duchesse de Nemours et la Princesse Clémentine, qui venaient au-devant d'elle et qui avaient déjà passé deux nuits. Elle monta dans leur voiture et continua sa route vers Paris, sans s'arrêter un seul instant.

« Partout, sur le passage de S. A. R., les populations ont témoigné par leur contenance respectueuse, triste et consternée, la part qu'elles prenaient à son malheur.

« Arrivée à Neuilly, et après avoir été reçue par LL. MM., Madame la Duchesse d'Orléans a de-

mandé ses enfants, qui lui ont été amenés. Elle les a pressés sur son cœur en les baignant de larmes.

« Ensuite S. A. R. a été conduite par LL. MM. dans la chapelle où repose le M. le Duc d'Orléans. La Princesse s'est agenouillée et a fait une prière. Puis elle a demandé avec instance que le cercueil fût ouvert... Mais cette triste et suprême consolation ne pouvait plus être accordée à sa douleur. Le cercueil avait été scellé avec du plomb, et il eût été impossible de l'ouvrir sans y employer beaucoup de temps et beaucoup d'efforts.

« L'arrivée de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges ne laisse plus absent qu'un seul membre de la famille royale, le Prince de Joinville, que l'on suppose être dans les parages de Smyrne; des bateaux à vapeur ont été envoyés à sa recherche.

« Il faut renoncer à peindre la douleur de la famille royale; le Roi a voulu revoir plusieurs fois et les restes de son fils et le cercueil dans lequel ils ont été renfermés. La présence de son gendre a paru soulager sa souffrance; il travaille avec assiduité, on a dit de lui qu'il avait le cœur d'un père et la tête d'un Roi.

« La Reine est positivement inconsolable; entourée des regrets et de la tendresse de toute sa famille, elle ne peut arrêter le cours de ses larmes; elle a voulu conserver tous les objets

qui ont appartenu au fils qu'elle pleure avec tant d'amertume.

« Madame la Duchesse d'Orléans reste morne et presque toujours silencieuse; mais ni son maintien ni son langage n'expriment l'abattement; en elle les devoirs de la mère soutiennent les forces de l'épouse. Elle sait qu'elle a une mission providentielle à accomplir.

« Une des personnes attachées à sa maison désirait lui être présentée : — « Je le veux bien, dit-elle, ces émotions me fortifient, et puis je veux promptement accueillir les témoignages de la douleur des autres pour être plus tôt tout entière à la mienne. »

« Les enfants du Prince-royal ne comprennent rien à l'affliction, aux larmes, aux prières et aux tendres caresses dont ils sont entourés. Le comte de Paris demande son petit papa; et il regarde avec étonnement les pleurs que ces paroles font répandre à sa mère, qui le presse contre son sein et le recommande à la Providence.

« La maison dans laquelle M. le duc d'Orléans a rendu le dernier soupir, a été fermée le lendemain de l'événement. Des personnes envoyées du château sont venues faire un inventaire minutieux de tous les meubles et objets que cette chambre contient. M. Cordier voulait enlever une faulx suspendue à la muraille; mais on l'a prié de l'y laisser. On a, de plus, levé de la manière la plus exacte le plan de la chambre avec la place que chaque objet y occupe. Une pièce absolument pareille sera disposée, dit-on, au pa-

lais de Neuilly, et tous ces objets y occuperont la place où ils étaient dans la chambre où est mort le Prince. Ce sera pour la Reine, qui en a exprimé le vœu, un triste et pieux souvenir.

« L'achat de la maison a été également arrêté avec le propriétaire. Cette maison sera démolie, et une chapelle sera élevée sur son emplacement. »

La maison a été achetée par la liste civile au prix de 110,000 fr.

Voici comment la fatale nouvelle a été annoncée à la Princesse royale :

« Tandis que Paris et une partie de la France étaient déjà en deuil, la ville de Plombières, heureuse de posséder S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, voyait avec un bonheur inexprimable les premiers bons effets des eaux et du bon air des montagnes sur la santé de la Princesse.

« Les nombreux étrangers qui affluent à Plombières dans cette saison montraient chaque jour aussi l'expression du plus vif intérêt pour cette princesse, si digne de celui qu'elle allait perdre dans quelques instants.

« La journée du 13 avait été, comme la plupart des journées de Madame la Duchesse d'Orléans, consacrée à des soins charitables, à donner des audiences aux malheureux, à faire du bien, et à le bien faire.

« Le soir, après sa promenade ordinaire dans les montagnes, S. A. R. avait admis à sa table

M. le curé de Remiremont, ceux de Plombières, de Saint-Amé, et plusieurs autres personnes notables.

« Le 14, terrible jour qui a été pour nous le jour des plus amères douleurs, la princesse avait répandu de nouveaux bienfaits, elle avait fait de bienveillantes emplettes, et comblé de bonheur une foule de pauvres gens qui avaient été admis devant elle.

« Vers trois heures, la princesse sortit en voiture pour faire une plus longue course que les autres jours. Le temps était beau, l'air était pur, toute la population s'était portée du côté où S. A. R. devait passer.

« A six heures et demie, quand la princesse rentra en ville, sa douce physionomie, son regard bienveillant semblaient dire aux personnes accourues sur son passage : « Je suis heureuse au milieu de vous. »

« Hélas! pendant cette promenade, un courrier expédié de Nancy par M. le Duc de Nemours était arrivé à Plombières. On avait cru d'abord qu'il annonçait le Prince; mais peu de moments après, l'air consterné des gens de la Princesse avait trahi l'idée d'un grand malheur. Était-ce le Roi, était-ce le Prince royal ou quelque autre personne de la famille? On se perdait en désolantes conjectures.

« Que l'on juge donc de l'effet déchirant que produisit sur chacun la vue de la Princesse rentrant chez elle avec calme et gaieté, comme elle était sortie trois heures auparavant.

« S. A. R. avait du monde à dîner; elle s'apprêtait à entrer dans ses salons, lorsque, après de terribles hésitations pour trouver le moyen de

lui laisser du moins entrevoir quelque chose du grand malheur qui allait l'accabler, on s'arrêta à l'idée de lui porter ce premier coup en ne parlant d'abord que d'une grave maladie du Prince.

« Ce fut M. le préfet des Vosges qui eut la douloureuse mission de faire valoir ce pieux mensonge. C'était, dit-il à S. A. R., une dépêche télégraphique qui le chargeait de lui donner ces tristes nouvelles.

« Mais rien ne peut rendre ce qui se passa alors! D'un côté, la Princesse, pleine d'effroi, l'œil fixe, interrogeant la prétendue dépêche et le préfet jusque dans le moindre mouvement de ses traits; de l'autre, celui-ci, désespéré, retenant ses larmes, croyant encore alors à quelque chose de plus affreux que l'affreux malheur même, eut cependant assez de courage et de présence d'esprit pour répondre aux questions pressantes, multipliées de la Princesse, qui voulait tout savoir. Il ne lui cacha pas que la maladie du Prince devait être grave; mais du conseil même des personnes attachées à la maison de S. A. R., il n'osa pas aller au delà.

« Une heure après, la Princesse était prête à partir. Ce fut alors que cette âme si grande, si belle, se montra pour nous avec le plus indicible rayonnement de courage et de bonté.

« De funestes pressentiments l'avaient sans doute saisie; elle versait d'abondantes larmes, et cependant elle se montrait résignée, comme l'âme qui puise sa force en Dieu. Elle parla à tout le monde; elle prescrivit de nouvelles aumônes; elle remercia; elle voulut que les fidèles de Plombières priassent dès le lendemain pour le Prince malade! On pleurait, on se jetait sur ses mains,

sur ses vêtements pour les baigner de larmes.

« Des cris de joie avaient salué, dix jours avant, l'arrivée de Mme la Duchesse d'Orléans à Plombières, hélas! sous la conduite du vaillant Prince que la France allait voir disparaître du seuil de ce trône constitutionnel où il était si digne de s'asseoir un jour ; des cris de désespoir, des sanglots ont salué le départ de la Princesse : elle emportait les bénédictions de la population tout entière!

« Et le lendemain, dans l'église de Plombières, une foule recueillie pleurait et priait pour celui qui, le jour de son départ, avait dit : « Je reviendrai : je vous confie ce que j'ai de plus cher « au monde! »

M. le prince de Joinville a appris auprès de Naples, le 18 juillet, l'affreuse nouvelle qui a frappé sa famille et la France entière.

L'escadre de l'amiral Hugon se trouvait en ce moment entre Naples et Ischia. Le prince était à bord de *la Belle-Poule*.

Le bateau à vapeur expédié de Toulon, par ordre du Roi, portait une dépêche cachetée, dont l'objet était inconnu de l'officier qui avait mission de la remettre à l'amiral. La dépêche ouverte, l'amiral s'est immédiatement rendu à bord de *la Belle-Poule*, et en a communiqué le contenu à S. A. R., hors la présence de l'équipage. Qu'on juge de sa stupéfaction, de son désespoir et de ses larmes!

Cependant le prince voulut partir sans retard. Quelques instants après, il était embarqué sur

le bateau à vapeur. Il apprit lui-même aux officiers du bord la nouvelle qu'ils avaient apportée; mais la dépêche ne contenait aucun détail. Le prince avait hâte d'arriver. N'avait-il pas une mère à consoler? Deux jours après, il entrait à Toulon, où l'amiral Baudin, à la tête de toutes les autorités de la ville, l'attendait sur le port, silencieux et consterné. Le prince, après avoir échangé quelques paroles de condoléance, est monté dans sa voiture, qu'il n'a plus quittée jusqu'à Neuilly, où il est arrivé samedi 23, le cinquième jour après la réception de la fatale nouvelle,

---

« Ce n'est point en face du n° 4, mais à cinquante pas plus loin, à l'angle du chemin de la Révolte et de la route du palais de Neuilly, que M. le duc d'Orléans a été précipité de sa voiture. M. Lecordier, qui était sur la chaussée, a relevé le prince, et, aidé de trois ouvriers, l'a transporté chez lui. L'auteur de cette lettre décrit ainsi le le lieu où S. A. R. a été transportée :

« La maison, élevée d'un seul étage, a, sur la route une façade peinte en rouge comme la plupart de celles où l'on vend du vin.

« La première pièce sert de boutique; quelques tiroirs, des paquets de drogues au-dessus d'un pauvre comptoir qui resserre le passage : voilà l'ameublement : c'est la partie réservée à l'épicerie.

« Une petite porte pleine conduit à une arrière-boutique : c'est là qu'est mort le Prince-royal de France.

« Une table couverte de toile cirée pour les buveurs, deux chaises, un petit poèle en faïence avec un tuyau en zig-zag au milieu, quelques vases de cuisine accrochés à la muraille nue, un vieux fusil, deux chandeliers de cuivre sur une large cheminée en pierre dénoircie, remplie par un fourneau où les époux Lecordier font habituellement la cuisine : telle est la composition de cette chambre de douze pieds carrés.

« C'est entre le poèle et le mur du fond, sur deux matelas (sans bois de lit) descendus à la hâte, que l'illustre blessé a été déposé, la tête près du fourneau, les pieds près d'une seconde porte qui donne sur un escalier. Et tout cela éclairé par une croisée délabrée, dont la partie inférieure seule se lève à coulisses, sur une cour où un fumier fétide couvre ou peut-être remplace le pavé.

AUTOPSIE DU PRINCE ROYAL.

Le Prince est mort d'un *écrasement* de la tête. Dupuytren appelait ainsi, dans ses leçons cliniques, les lésions physiques les plus graves et les plus compliquées.

En effet, cette lésion comprend la contusion, la déchirure, la rupture, la fracture. On peut ajouter ici la luxation, c'est-à-dire l'écartement des sutures. Le Prince a donc offert toutes les lésions physiques possibles de la tête.

Ces écrasements sans division de la peau sont ordinairement produits par le choc d'une poutre, d'une grosse pierre, par le passage sur la tête

d'une roue de voiture très-lourdement chargée, des trains et des caissons d'artillerie, par la chute des chevaux sur leurs cavaliers, et surtout par les boulets de canon qui frappent obliquement la tête. Les chutes produisent aussi de pareils désordres, quand elles sont faites d'un lieu très-élevé et qu'elles portent d'abord sur la tête. Or, la voiture du Prince était très-basse; il a donc fallu qu'une très-énergique impulsion lui ait été imprimée, car le poids seul du corps tombant de cette hauteur ne peut donner la raison de tant de fractures, d'un si complet écrasement. Il faut même que les deux forces aient été dirigées de manière à faire supporter à la tête la presque totalité du choc; ou bien il faudrait supposer une fragilité extrême des os, comme celle qui a été offerte par le crâne du malheureux Bennatir.

OUVERTURE DU CORPS,

QUARANTE HEURES APRÈS LA MORT.

« *Aspect extérieur.* — Commencement de putréfaction, surtout sur la région abdominale et à la partie postérieure du tronc. — Rigidité cadavérique des membres. — Traces de contusion sur la joue droite, sur le sourcil du même côté et sur le côté droit du front. — Tumeur sanguine à larges bases sur la partie postérieure et droite du crâne. — Traces de contusion à la partie antérieure des genoux, à la main gauche, à la région trochantérienne gauche. — Marques des nombreuses sangsues qui ont été appliquées derrière les oreilles. — Piqûre de la veine mé-

diane céphalique droite, résultat de la saignée. — Marques nombreuses de ventouses scarifiées sur le tronc et sur les membres. — Marques de sinapismes.

« Infiltration sanguine des parties molles qui recouvrent les régions supérieure, postérieure et latérales du crâne; cette infiltration est plus prononcée à droite et en arrière que partout ailleurs.

« Désunion de la suture lambdoïde, des sutures écailleuse et mastoïdienne gauches, de la suture sphénoïdale et des deux sutures sphéno-pétrées.

« Fractures nombreuses qui peuvent être divisées en trois séries:

« 1° *Côté droit du crâne.* Une de ces fractures part du côté droit de la suture lambdoïde, passe un peu au-dessus de l'angle postérieur et inférieur du pariétal, sur la portion écailleuse du temporal, s'étend dans la fosse temporale, et vient se terminer sur la grande aile du sphénoïde.

« 2° *Côté gauche du crâne.* Une autre fracture partant du côté gauche de la suture lambdoïde divise le pariétal d'arrière en avant dans la moitié de son étendue, sépare d'arrière en avant la portion écailleuse du temporal du reste de cet os. (La suture écailleuse étant désunie, comme nous l'avons dit plus haut, cette partie du temporal ne tient qu'aux parties molles.)

« 3° Une troisième fracture divise transversalement le sphénoïde au niveau de la selle turcique.

« L'ensemble des fractures et des déchirures

articulaires que nous venons de mentionner établit une division du crâne en deux parties :

« Une partie antérieure et supérieure qui comprend d'arrière en avant les parties les plus élevées des pariétaux, la portion écailleuse des temporaux, le coronal, l'éthmoïde et la presque totalité du sphénoïde.

« Une partie postérieure et inférieure qui comprend l'occipital, les parties inférieures des temporaux et des pariétaux, et la partie la plus postérieure du sphénoïde.

« Cette division permet d'imprimer aux deux parties du crâne que nous venons d'indiquer des mouvements de déduction l'une sur l'autre.

« Le cerveau est très-volumineux ; sa portion antérieure et inférieure jusqu'au niveau des scissures de Sylvius, est réduite en un détritus rougeâtre jusqu'au fond des anfractuosités. Une altération semblable, mais beaucoup plus circonscrite, existe en arrière et à droite. Dans la cavité de l'arachnoïde existe un épanchement sanguin considérable. — Le tissu sous-arachnoïdien est le siége d'une infiltration sanguine très-prononcée. — On trouve dans les ventricules quelques gouttes de sérosité sanguinolente.— La moelle et la colonne vertébrale ne sont le siége d'aucune lésion.

« Épanchement de sang dans les plèvres. — Les poumons sont gorgés de sang, mais entièrement libres d'adhérence. Le cœur et le péricarde sont à l'état normal.

« Les viscères abdominaux sont entièrement sains. »

M. le docteur Vincent Duval nous a communiqué la note suivante :

« Appelé le premier auprès du Prince-royal après sa funeste chute, je crois devoir publier le récit détaillé des circonstances qui ont accompagné sa mort. Dans la précipitation du premier moment, quelques faits ont été omis ou dénaturés. Je garantis l'exactitude de ceux qui suivent.

« A mon arrivée dans la maison où l'on avait porté le Prince, je trouvai déjà auprès de lui M. Not qui était venu sur les lieux au moment de l'accident. M. Ley arrivait en même temps que moi. Nous fûmes les seuls médecins qui assistèrent le blessé de onze heures et demie à une heure; c'est à cet instant qu'arriva M. le docteur Putel, de Neuilly.

« Le Prince était étendu sur deux matelas.

« Sa tête, penchée sur sa poitrine, se balançait alternativement à droite et à gauche, selon les mouvements qu'on imprimait au corps. La respiration était profonde et suspireuse ; les yeux à demi fermés, le regard éteint comme celui des agonisants.

« Après avoir enlevé les vêtements du Prince et l'avoir placé convenablement, nous examinâmes ses membres et la voûte du crâne, et nous ne trouvâmes aucun signe sensible de fracture, ni crépitation, ni saillie, ni dépression. La région frontale présentait une contusion s'étendant de la racine des cheveux au sourcil droit. La face dorsale du corps de la main gauche offrait également des traces de contusion et d'un gonflement très-notable; il y avait du sang dans la bouche et dans l'oreille droite.

« Les premières indications ayant été remplies, on pratiqua une saignée qui amena peu de changement. Cependant le pouls se releva et le malade exécutait quelques mouvements. Le Prince cherchait surtout à détacher la bande de la saignée, et certains indices portaient a croire qu'il était vivement sollicité par le besoin de satisfaire la fonction urinaire. La région hypogastrique était légèrement météorisée. Ces manifestations de sensibilité et d'intelligence semblaient indiquer que le Prince avait quelque conscience de son état. Mais l'autopsie nous a fait connaître des lésions d'une telle gravité du côté du centre nerveux encéphalique, qu'une seule d'entre elles suffirait non-seulement pour suspendre ou anéantir les facultés de relation, mais même pour être suivie instantanément de la mort. La violence du choc avait été telle, que si une partie de la force contondante n'avait été absorbée par l'ébranlement, la désarticulation et la fracture des os, le Prince aurait été inévitablement comme foudroyé sous le coup.

« Nous avions donc devant nous tout l'appareil phénoménal qui caractérise les commotions cérébrales au troisième degré, c'est-à-dire une de ces complications chirurgicales contre lesquelles toutes les ressources de la science sont impuissantes. Quelles étaient l'étendue et la profondeur du mal? Fallait-il agir ou rester spectateur impassible de cette terrible scène à laquelle nous avons assisté pendant cinq heures? Hélas! l'autopsie est venue tristement révéler l'inutilité de nos soins. Le Prince était perdu.

« Nous recourûmes aux lotions réfrigérantes sur la région frontale, aux aspirations stimu-

lantes, aux frictions sèches. Le coma persistait; pas un signe d'intelligence, toujours des mouvements automatiques. Il était midi. Ce fut dans ce moment qu'arriva le Roi, accompagné de la Reine, de Mme Adélaïde, de la princesse Clémentine, suivi de M. le maréchal Gérard, de MM. les lieutenants-généraux Atthalin, Gourgaud, Rumigny, et de M. Gabriel Delessert.

« La Reine se précipita à genoux au pied du grabat où était étendu son malheureux fils. Jamais désolation et amour de mère n'éclatèrent en expressions plus déchirantes. Au milieu de cette scène de désespoir, le Roi seul sut maîtriser sa profonde douleur: S. M. demanda si l'on avait reconnu quelques fractures. Ce fut avec hésitation qu'une réponse négative fut donnée.

« Alors le Roi, engageant les médecins à continuer leurs soins à son fils, s'approcha de la Reine, chercha à la consoler et à la rassurer, en lui rappelant plusieurs accidents semblables qui lui étaient arrivés à lui-même.

« Cependant l'état du malade allait toujours en s'aggravant : soixante sangsues furent appliquées à la base du crâne. Ce fut pendant cette opération que le Prince prononça quelques paroles fugaces, sans suite et en allemand. Il cherchait aussi à arracher les sangsues, comme s'il était sensible à la douleur qu'elles causaient. Il était alors une heure et demie; des sinapismes furent appliqués.

« Le pouls, qui avant la saignée était bas, dépressible, filiforme, avait repris un rhythme presque normal; toutefois, la respiration devenait de plus en plus difficultueuse, bruyante, entrecoupée; l'illustre blessé s'agitait et exécutait des mouve-

ments brusques. Bientôt les mouvements automatiques cessèrent pour faire place à un autre appareil de symptômes Les membres inférieurs, qui jusqu'alors avaient été immobiles, flasques, devinrent le siége d'un tremblement général, auquel succédèrent des contractions désordonnées, convulsives.

« Les articulations se fléchissaient brusquement, puis s'étendaient par intervalles irréguliers. Peu à peu les mouvements devinrent moins fréquents et cessèrent enfin, laissant dans les parties comme une raideur tétanique. Je remarquai une tension dans les masseters et un mouvement spasmodique des mâchoires. La respiration devenait stertoreuse ; le pouls baissa de nouveau et devint filiforme... l'anxiété et le découragement étaient sur tous les visages.

« La Reine était toujours agenouillée au pied du lit de son fils mourant, invoquant le ciel, suppliant Dieu d'accorder un instant de connaissance à son fils. En échange de ce bienfait, elle offrait toute son existence. Autour de cette Reine, de la meilleure des mères, se pressait son illustre famille, dont la consternation était non moins grande. Rien n'égalait la désolation du duc d'Aumale qui s'écriait sans cesse : « Oh ! quand Joinville saura ce malheur !... » La désolation du Duc de Montpensier était aussi bien vive.

« Le Roi contemplait cette scène d'affliction avec une résignation plus poignante encore que toutes les douleurs. Le maréchal Gérard, les généraux Atthalin, Gourgaud, Rumigny et M. le préfet de police Delessert veillaient à l'exécution de tous les ordres que le Roi donnait lui-même. Leur activité suppléait à tout dans ce triste mo-

ment. Les médecins, profondément émus, osaient à peine lever les yeux sur ces grandes infortunes; car partout on ne rencontrait que regards contristés qui interrogeaient, et pas une lueur d'espoir à offrir!

« MM. les ministres et de hauts fonctionnaires arrivèrent sur ces entrefaites. On introduisit aussi auprès du Prince MM. les docteurs Destouches, médecin de la maison du Roi à Neuilly, et Deschaumes, des Thernes. Ils ne tardèrent pas à être suivis de MM. Pasquier fils, premier chirurgien du Prince, et Pasquier père, premier chirurgien du Roi, et quelque temps après de M. Blandin. M. Pasquier fils, s'étant fait rendre compte de ce qui avait été fait, approuva les moyens qu'on avait employés, procéda immédiatement à l'application d'un grand nombre de ventouses scarifiées et sèches sur le tronc et les membres. Des frictions éthérées et ammoniacales secondèrent ces moyens.

« Vers les deux heures M. le curé de Neuilly, que la Reine avait demandé à plusieurs reprises, vint administrer l'extrême-onction à S. A. R.

« L'état du Prince continuait à s'aggraver, les convulsions prirent une nouvelle intensité, les membres, les inférieurs surtout, étaient agités de mouvements convulsifs violents; leurs muscles étaient le siége d'un frémissement spasmodique continuel. La respiration devenait de plus en plus difficile, le pouls radial disparut bientôt, et vers trois heures on n'apercevait plus que vaguement les pulsations des carotides; le globe oculaire, à demi voilé, était immobile, la pupille dilatée et fixe. Une échymose s'était déclarée autour de l'œil droit.

« On suspendit un instant toute médication ; le Roi et la Reine crurent voir dans cette détermination un indice de la fin prochaine du Prince ; ils se précipitèrent soudainement vers leur fils, l'embrassèrent à plusieurs reprises en sanglotant, et lui firent de déchirants adieux. Puis les princes et les princesses vinrent aussi couvrir de leurs embrassements l'illustre mourant. La Reine, au milieu de ses transports douloureux, répétait sans cesse : « Oh ! comment « annoncera-t-on ce malheur à cette pauvre Hé« lène ! » Quelques moments après, la duchesse de Nemours arriva, partageant la désolation de sa famille.

« La mort était imminente. Pendant cette longue, cette pénible agonie, on recourut encore à l'emploi de quelques moyens dérivatifs. Le pouls carotidien était extrêmement faible, et même cessait d'être sensible par intervalles ; le visage pâle, les lèvres violacées. La respiration, devenue râleuse, allait aussi en s'affaiblissant, et était même suspendue par moments. Plusieurs fois on crut le Prince mort ; puis une inspiration profonde, luctueuse, arrachait du doute, et était de nouveau suivie d'une suspension complète de tout phénomène vital.

« Ce fut une lutte pénible et affreuse, dans laquelle on voyait cette précieuse existence se ruiner et s'éteindre dans les plus cruelles alternatives. Il y avait dans les oscillations de ce souffle mourant tant de hautes destinées !..... A quatre heures et demie, l'auguste agonisant rendait le dernier soupir.

« Le clergé fut introduit, et tout le monde s'agenouilla.... Nous avons vu là, dans un misé-

rable galetas, le plus triste et le plus solennel spectacle qu'on puisse contempler. Le Roi, la Reine, princes et princesses, ministres de la couronne et ministres de Dieu, tous les plus grands dignitaires de l'État, agenouillés autour d'un grabat sur lequel gisait l'héritier présomptif du trône de France, pour lequel, dans ce moment lugubre, on récitait les prières des morts.

« Il est impossible de dire toutes les douleurs qui, dans ce moment suprême, ont éclaté. Il serait surtout difficile de dire laquelle des deux souffrances était la plus grande, ou de celle de cette Reine qui, comme mère, pouvait pleurer, gémir et se désoler.... ou de celle de cet auguste père qui devait opposer une royale résignation à la plus profonde affliction qui puisse accabler une âme humaine. »

. . . .

. . . .

. . . . FIN. . . .

TABLE.

FIN DE LA TABLE.



